

MARS
1977
N° 163

LUMIERES DANS LA NUIT

20^e ANNÉE
LE N° 4,50F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ **INTRODUCTION A L'ÉTUDE DU
MIMÉTISME OVNI** (p. 3)

■ **NOS ENQUÊTES** (p. 8 à 23)

■ **CI-DESSUS : TRACE DE
L'ATERRISSAGE DE
WALLERS (Nord)** (p. 16)

■ **BILAN D'ACTIVITÉ 1976 DE
GRENOBLE** (p. 24)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Introduction à l'étude du mimétisme OVNI (1)
PAGE 6 : Apparitions OVNI et inquiétude de la population.
PAGE 9 : En Union Soviétique.
PAGE 10 : Dans le Finistère.
PAGE 12 : Un véhicule automobile poursuivi par un phénomène aérien. Probabilité d'atterrissage.
PAGE 14 : Dans la manche.
PAGE 16 : Atterrissage à Wallers (Nord)
PAGE 18 : Près de Laon (Aisne)
PAGE 19 : Observations Templeuve et neuf-mesnil (Nord)
PAGE 20 : Un quasi atterrissage méconnu de 1955.
PAGE 21 : Observation en Indre et Loire.
PAGE 23 : En Algérie.
Les Détecteurs magnétiques.
PAGE 24 : LDLN Grenoble : Bilan d'activité 1976.
PAGE 27 : Nouvelles Récentes.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous parait digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- DECALAIRE, supplément trimestriel de 28 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre).

Edité en collaboration avec la Fondation Ark'all, et présentant dans de multiples domaines (Emissions Formes — Transmutations biologiques — Systèmes non Cartésiens — Parapsychologie — modèles cosmologiques, etc . . .) les Recherches et Découvertes ébauchées par une nouvelle «Forme de Pensée» qui considère le VIVANT sous son aspect GLOBAL, et non comme un enchaînement mécaniste plus ou moins sophistiqué.

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + DECALAIRE) : ordinaire : 55 F — de soutien à partir de : 66 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 38 F — de soutien à partir de 47 F

ETRANGER : majoration de 10 F. pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL
et de Jacques VALLEE
par le Groupement «Lumières dans la Nuit»
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Veillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).
PRIX : 30 F. FRANCO.

LIVRE REÇU par François GARDES

CHASSEURS D'OVNI (Albin Michel éditeur)

Dans un style alerte, avec beaucoup d'humour qui rappelle parfois celui d'un Charles Fort, l'auteur nous fait part de ses observations, de celles des autres, de ses enquêtes, de la vie d'un groupe, de réunions sur la côte d'Azur, de sa rencontre avec des fanatiques de tous poils . . . Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais. Il a su éviter les énumérations fastidieuses, les affirmations préemptoires, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare, qui pose beaucoup de questions, ce qui pour moi en fait l'intérêt. Merci M. «GARDES».

INTRODUCTION A L'ETUDE DU MIMETISME OVNI (1)

par Jean-Jacques JAILLAT

UN FAIT

Le phénomène OVNI est-il capable de mimétisme ? C'est ce que se demande (et il n'est pas le seul . . .) Marc BOULAY, 13 ans 1/2, lycéen à Montargis (Loiret), depuis son étrange observation qui remonte aux vacances scolaires de Pâques 1976, lesquelles s'étendaient du Samedi 20 mars au lundi 5 avril. Les soirées nationales d'observation étaient, comme on le sait, organisées par Lumières dans la Nuit pour les samedi 27 et dimanche 28 mars (1). Tenant tout au long de l'année des réunions d'information sur le problème OVNI, dans l'établissement scolaire où je travaille, j'avais conseillé aux élèves participants qui seraient intéressés, de veiller soit l'un de ces deux jours précis, soit un autre jour durant leurs vacances. Ce que fit Marc, qui ne se rappelle plus s'il a veillé le mardi 23 mars, ou le mardi 30. La seule chose dont il était sûr à la rentrée de Pâques, c'est que c'était un mardi, qu'on ne s'étonne pas de cette imprécision quant à la date de la part du jeune garçon, son affirmation était catégorique : ayant veillé au hameau de L'ESSERT, près de Vendôme (Loir-et-Cher, Michelin 64, pli 7), il n'avait rien vu du tout. Rien vu, sauf la lune, constatait-il amèrement. Ce qui, évidemment, paraissait pour lui naturel attira mon attention, mais je ne le lui montrai pas, me contentant de lui demander si «au moins, elle était belle ?». J'appris alors que le ciel était clair et étoilé, et que Marc avait remarqué la lune pleine, bien nettement visible dans le ciel, avec les formes sombres de ses mers, et même que le jeune garçon avait fait remarquer à sa petite sœur combien leur ombre était visible au clair de lune (confirmé par la sœur). Seulement, ce qui m'intriguait, et que Marc ignorait dans ses innocentes déclarations, c'est que la lune ne pouvait à cette période être vue pleine : le mardi 23 était le lendemain du dernier quartier, et le 30 le jour même de la nouvelle lune :

Le problème était donc, une fois admise la sincérité de Marc (évidente pour qui connaît le témoin et l'a entendu parler antérieurement de sa soirée d'observation «ratée») : d'une part d'obtenir des précisions sur les conditions de la veillée, et d'autre part de tenter de vérifier si la «pleine lune» n'était pas qu'un dernier quartier «modifié» par la mémoire.

L'observation eut lieu vers les 23 h 30, dans la direction du S.O. (direction : forêt de Vendôme et, plus loin, Montoire-sur-le-Loir ; Vendôme est à une vingtaine de Km au S de l'Essert). La jeune sœur de Marc ne se souvient pas d'avoir vu la lune, mais ce dont elle est certaine, c'est que «les ombres étaient vi-

sibles au clair de lune», et que son frère le lui avait fait remarquer. Sans plus. Au fil des entretiens avec Marc, celui-ci persistait dans ses dires : ce n'était pas un quartier, mais bien la lune PLEINE qu'il avait observée, il s'en souvenait parfaitement. A ce niveau, j'inclinai tout de même à croire à une déformation inconsciente de la mémoire : Marc aurait «complété» la lune. Une chose était toutefois certaine et ne faisait pas question : la lune (ou quelque chose lui ressemblant avait été vue. Partielle ou complète . . .

C'est alors que fut faite l'ultime vérification, qui fit rebondir le problème : l'horaire de lever de la lune les mardi 23 et 30 mars. Dans les deux cas, la LUNE ETAIT INVISIBLE, car non encore levée, à 23 h 30 (et le père de Marc confirme l'heure approximative de sortie des enfants). Le 23 mars, la lune, à son dernier quartier, n'était visible que bien plus tard, en fait le 24, où elle se levait à 02 h 31 TU, soit 04 h 31 T légal. Quant au 30 mars, étant nouvelle, elle était invisible. Or, il est certain que Marc a vu quelque chose, quelque chose qui ne pouvait pas être la lune, mais . . . qui en avait l'apparence : une lune pleine, avec les mers nettement dessinées.

Je tiens à préciser que je n'avais jamais parlé de ce qu'il est convenu d'appeler le «mimétisme» dans le domaine OVNI, au cours de mes réunions ufologiques, et Marc était bien loin de penser qu'une lune dûment observée pouvait être fausse. (2).

Tel est un fait, récent, un fait . . . parmi d'autres.

LES FAITS ET AU-DELA DES FAITS

Il est, en effet, à noter que ce n'est pas le seul cas où un phénomène d'apparence connue, mais qui, pour un certain nombre de raisons, ne peut pas être ce qu'il a l'air d'être, est observé. Ce n'est pas la première «fausse lune» qui soit signalée dans le domaine des apparitions insolites. Notre «satellite» ne fut-il pas observé par J. Tyrode lui-même, le 9-7-70, à Evillers (Doubs), avec un autre témoin, alors que, d'une part, il n'aurait dû présenter qu'un croissant très mince, et que, d'autre part, il était déjà couché depuis un quart d'heure : «une énorme LUNE bien jaune et bien ronde» (3).

Une autre fois, ce sont deux «lunes» qui sont vues, une nuit, par un automobiliste, l'une à droite de la route, l'autre à gauche. L'une d'elles s'éteint (4).

En novembre 1970, à MAUBEUGE (Nord), une femme et son fils virent en sortant du cinéma un samedi soir, un mystérieux quartier de lune, muni d'un petit «bouton» sous la corne inférieure. La «lune» en question était en position de dernier quartier, alors que, le seul samedi de ce mois où elle aurait pu être visible, elle était en position de premier quartier. En outre, le phénomène en question fut observé au N.O. ! (5).

La présence même de tels phénomènes de mimétisme ne peut qu'entraîner des questions essentielles quant à la recherche ufologique. Tout d'abord, existe-t-il un rapport, une relation entre ces phénomènes et le problème OVNI ? et si oui, lequel ? Nous sommes en présence de quelque chose qui IMITE des réalités naturelles (et artificielles, comme nous le verrons) connues. Si le rapport avec les apparitions OVNI est établi, la réflexion qui devra s'ensuivre ne pourra être que contestatrice de certaines hypothèses quant à la nature de ces apparitions.

Or, dans le cas d'Evillers cité plus haut, M. Tyrode fut amené à voir la «fausse lune», PARCE QUE L'AUTRE TEMOIN, Mlle Lacoste, VENAIT DE VOIR UNE «SOUCOUPE VOLANTE» AU-DESSUS DU VILLAGE, et avait couru le prévenir !

Dans le cas du «dernier quartier» de Maubeuge, le «bouton» situé sous la corne inférieure du «quartier» s'est à un moment DETACHE DE CELLE-CI POUR DESCENDRE AVEC LENTEUR ET S'IMMOBILISER PENDANT PLUSIEURS MINUTES SUR L'HORIZON. Et enfin disparaître derrière des arbres. Processus typique de l'OVNI qui lâche, définitivement (?) ou pour un certain temps, un (ou plusieurs) objet (s) plus petit (s) dans le ciel. Un exemple parmi tant d'autres et bien connus : les disques lâchés à intervalles réguliers par le grand cigare lumineux de Vernon (Eure), le 23-8-54 (6).

Le problème du rapport entre «OVNI» et «Mimétisme» devient bien plus aigu encore, lorsque l'on constate que L'IMITATION S'ETEND A DES REALITES ARTIFICIELLES, c'est-à-dire construites par l'homme. On pense, bien sûr, à la vague de 1897, aux Etats-Unis, où de mystérieux «dirigeables» furent observés par de très nombreux témoins. Jacques Vallée, dans son catalogue d'«Un siècle d'atterrissage UFO (1868-1968)» (7) en signale de nombreux cas, et, même s'il peut s'agir pour certains d'entre eux d'authentiques dirigeables, cela paraît bien peu probable pour maints autres. Ainsi, dans la nuit du 26 3-1897, à Sioux-City (Iowa), une machine volante inconnue saisit par une ancre un malheureux témoin qui est traîné sur 10 mètres avant de reprendre contact avec le sol (8). Ce qui n'est pas sans rappeler un certain événement irlandais ancien, et qui allait se reproduire pour une vache le 19 Avril (9) et pour un lourd objet attaché par une corde le 25 (10).

Une autre vague de «dirigeables» eut lieu en 1909-1910 (11) : sur l'Angleterre, Irlande, Ecosse, et jusqu'aux Etats-Unis. Ces objets, en forme de cigare, émettent généralement un léger ronronnement, et sont munis de projecteurs et de phares. La

description qu'en donnent les très nombreux témoins fait irrésistiblement penser aux dirigeables de l'époque. D'ailleurs, les «pilotes» mêmes, qui sont parfois signalés en relation avec ces observations ont, eux aussi, tout à fait l'allure des pilotes authentiques. Et cependant, pour ne citer qu'un cas parmi les plus significatifs : le 19 mai 1909, à Wroxham (Norfolk Angleterre), vers 23 h 30, un de ces «dirigeables» MET EN PANNE LE PHARE DE LA MOTO D'UN TEMOIN, qui est ensuite baigné pendant une trentaine de secondes dans un faisceau lumineux éblouissant (12).

On voit donc que ces objets, plus ou moins identiques à des appareils connus à l'époque, se comportent comme des OVNIS classiques, type disque ou boule. Mais le mimétisme semble pouvoir être poussé encore plus loin dans le raffinement avec la curieuse vague, peu connue, d'«avions-fantômes» dans les années 30-34 sur la Scandinavie étudiée par John Keel (13). Il s'agit là d'objets semblables en tous points à des avions, excessivement bruyants, mais accomplissant des performances difficilement concevables pour des appareils terrestres classiques et, en outre très dangereuses (arrêt des moteurs à très basse altitude au-dessus de nombreux témoins, ou déplacement au milieu des tempêtes, par exemple). Aucune indication d'origine ne put être lue sur la coque.

Après la seconde guerre mondiale, des «bombes-fantômes» («ghosts-bombs») font leur apparition en Scandinavie.

Il semble donc bien que nous soyons en présence d'un phénomène capable d'imiter l'aspect extérieur et le comportement d'objets matériels connus (lune, dirigeables, avions, etc . . .) A Rive-de-Gier (Loire), le 11-7-70, vers 05 h du matin, un «avion», sans empennage à l'arrière, est observé par un témoin : il est gris uniforme, et se tient parfaitement immobile dans le ciel à 5-600 m d'altitude, et dans le silence le plus complet. La scène dure environ 7 puis l'«avion» se met à bourdonner faiblement et part à une allure très lente (14).

Au mois de novembre 1957 (ou 58), près de Morez dans le Jura, c'est un «faux train» qui stationne, de nuit, sur une (vraie) voie ferrée, devant deux témoins. Au bout d'un moment, le wagon . . . s'envole, sans un bruit (15). On sait que ce n'est d'ailleurs pas non plus le seul cas d'observation de «faux trains» qui soit parvenu à notre connaissance. D'autres ont été rapportés d'Argentine (16).

Il semble donc que puisse être affirmée, parallèlement à celle du phénomène OVNI tel qu'il est reconnu habituellement, une certaine permanence du «mimétisme» dans l'espace et dans le temps. En 1743 un «vaisseau avec ses voiles, volant dans les airs» aurait été observé par des fermiers, au Pays de Galles, et aurait fait fuir une bande d'oiseaux (17).

Et pour qui ne considérerait pas encore comme acquis le rapport entre les manifestations OVNI et les manifestations mimétiques, il suffira de faire des remarques, à notre avis décisives :

— constatation d'un mimétisme partiel à proximité d'un objet réel connu et présent : mimétisme externe.

— mimétisme d'une partie de l'OVNI, ou mimétisme interne, que nous allons rapidement illustrer de quelques exemples.

Il est maintenant admis par la plupart des chercheurs ufologues que le phénomène OVNI a la fâcheuse tendance de se manifester en même temps, ou juste après, un phénomène naturel ou artificiel connu, ce qui, d'une part, sème la confusion parmi les enquêteurs, et d'autre part, la joie chez les destructeurs qui peuvent réduire la manifestation OVNI à celle du phénomène connu en question (rentrée d'un satellite dans l'atmosphère, par exemple). A cet égard, le phénomène OVNI semble particulièrement affectionner les ballons-sondes (peut-être en fonction de leur forme générale habituelle . . . ?). Ainsi, à propos des deux cas d'observations OVNIS avec photos couleurs d'Ipameri (Brésil) du 8-5-66 et de Mesa (Arizona) le 11-11-72, présentant des objets à peu près identiques, Alice Ashton fait remarquer (18) que : d'une part, ces objets évoquent la forme générale d'un ballon-sonde, et que, d'autre part, le 4 Novembre 72, soit exactement une semaine avant l'observation de Mesa, avait eu lieu un lâcher de montgolfière. Cet auteur parle d'«homotypie», qu'elle qualifie d'«homotypie parfois troublante», et appelle à une étude plus précise de tels phénomènes de mimétisme (19). Nous sommes ici en présence de ce que nous appellerons un mimétisme externe : la manifestation est celle d'un mimétisme global : l'aspect extérieur général du phénomène est celui d'un objet réel connu et proche (spatialement ou temporellement). Il va de soi que, par ailleurs, la « ressemblance » est plus ou moins parfaite, plus ou moins « réussie » : nous reviendrons également sur cet élément du problème mimétisme.

Mais, nous pouvons aussi dégager un mimétisme déjà plus « subtil », que nous appellerons mimétisme interne, en ce qu'une partie, ou qu'un élément, seulement constitutif du phénomène observé semble imiter une réalité connue. Un exemple typique peut en être donné par le cas de l'atterrissage de Salles-de-Villefagnan, le 12-8-74, en Charente, sur lequel F. Lagarde a fait un pertinent commentaire (20). Le témoin, chef de brigade principal de sécurité à la SNCF, voit un objet au sol, excessivement éblouissant, ovale en forme de ballon de rugby, aux deux extrémités duquel sort un faisceau lumineux. Les faisceaux se replient verticalement, en même temps que l'objet accélère et gagne une altitude d'environ 25 m. Puis sa vitesse décroît, jusqu'à devenir nulle, et parallèlement les deux faisceaux se relèvent jusqu'à l'horizontale lorsque l'objet s'immobilise à 50 m. Ce mouvement particulier des deux faisceaux lumineux rappelle, comme le fait remarquer F. Lagarde dans son commentaire, le mouvement des sémaphores SNCF qui, rabattus, signifient le déplacement possible, et horizontaux l'arrêt obligatoire. Or, le témoin est chargé de la sécurité à la gare SNCF de Queroy. Il y a bien mimétisme, mais apparemment seulement au niveau d'un élément de l'objet : le faisceau lumineux

qui jaillit de chacune de ses deux extrémités. Le mimétisme porte, d'ailleurs, non pas trop sur l'apparence elle-même, bien que le faisceau puisse rappeler le bras du sémaphore, mais sur le COMPORTEMENT du faisceau (repliement vertical ou horizontal) (21).

Il va de soi que, si l'interprétation donnée à ce cas est juste, ce n'est rien moins QU' UN NOUVEAU RAPPORT, DE TYPE NON ALEATOIRE, ENTRE LE PHENOMENE OVNI ET LE TEMOIN qui est mis en lumière. Une REALITE PSYCHOLOGIQUE traverse le champ de la manifestation OVNI, c'est-à-dire le rapport objet/témoin, observé/ observant. Non seulement le traverse, mais d'une certaine façon déjà le constitue ou le transforme, le structure. Il nous faudra reprendre ultérieurement la discussion de ce point capital. Ce que nous devons constater, dès maintenant, à l'issue de cette première partie de notre étude, c'est :

— L'existence d'un phénomène insolite de mimétisme, autre que celui mis en évidence chez certains animaux par les éthologues, dans la nature qui nous entoure

— l'existence d'un rapport interne entre ce mimétisme et le phénomène OVNI (sans préjuger de la nature de celui-ci . . .)

— ce mimétisme porte aussi bien sur des réalités naturelles (lune . . .) qu'artificielles (avions, ballons-sondes . . .) connues

— ce mimétisme est imitation d'une apparence extérieure ou, parfois, d'un comportement spécifique (évidemment, il peut l'être des deux à la fois : le « faux train » de Cuesta de las Vacas (province de San Juan, Argentine), le 7-7-68, n'a pas seulement l'apparence extérieure d'un wagon de chemin de fer muni de fenêtres, il traverse également la route comme le ferait n'importe quel train authentique. Seulement, comme purent immédiatement après son passage le constater les témoins, il n'y avait pas de voie ferrée à cet endroit ! (22).

— ce mimétisme est global : en ce qu'il représente, dans son allure globale, l'aspect général d'un phénomène réel (23) connu, ou partiel : si une partie seulement de la manifestation OVNI mime l'aspect général d'un phénomène (ou, pourquoi pas ?, un ou quelques éléments seulement de celui-ci . . .).

— enfin, la permanence dans l'espace et le temps du mimétisme comme celle du phénomène OVNI lui-même.

Le mimétisme, l'activité mimétique, apparaît donc bien liée au phénomène OVNI en tant que tel. Elle en est une caractéristique. Que cette caractéristique, — que l'on devine importante, sinon pour le phénomène OVNI lui-même, du moins pour nous, en fonction du degré d'illusion du témoin qu'il implique —, soit une caractéristique parmi d'autres, ou

Suite bas de la p. 6

APPARITIONS OVNI et INQUIÉTUDE de la POPULATION

Daniel BOUEYRE et Pierre VIEROUDY

I — INTRODUCTION

A la suite de curieuses constatations faites lors de nos enquêtes, nous avons tenté dans une récente étude (1) de mettre en évidence une corrélation entre les vagues d'observations OVNI et les périodes d'inquiétude ou d'incertitude de la population. Le critère d'inquiétude retenu était le rendement des actions et obligations d'état, considéré comme représentatif des variations de l'activité économique. D'une façon générale, on peut constater que les principales vagues d'activité OVNI connues depuis la fin du 19ème siècle correspondent à des dépressions économiques.

Cependant cette étude avait soulevé un certain nombre d'objections (2) ; aussi, avons-nous décidé de reprendre ces travaux en utilisant un autre critère d'inquiétude. Si le rapport entre le rendement des obligations d'état et l'inquiétude de la population n'est pas évident en première analyse, nul ne contestera que le chômage est dans notre société générateur d'inquiétude et d'incertitude. Chacun de nous est concerné par le chômage et la crainte de perdre son emploi est source d'inquiétude.

II — LA PERIODE 1945 — 1974 — FRANCE

La figure 1 représente le nombre d'observations françaises d'OVNI de 1945 à 1974 connues à LDLN (3) et les statistiques pour la France concernant le chômage (4). On peut constater qu'il existe une similitude assez frappante entre la courbe des demandeurs d'emploi et le diagramme des observations OVNI. Les

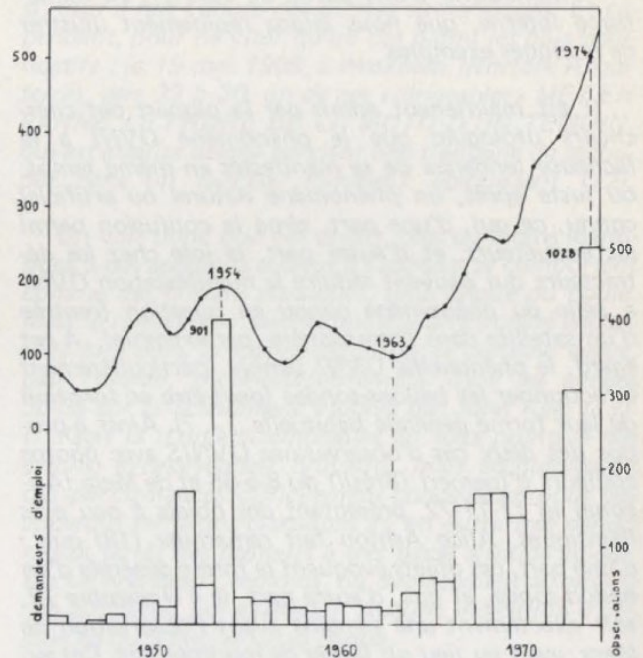


Fig. 1. France. Période 1945-1974.

vagues de 1954 et surtout celle de 1973/74 correspondent aux maxima du nombre de demandeurs d'emploi en France depuis 1945. La recrudescence d'activité OVNI en 1963 correspond à la montée du

Suite de la p. 5 — Mimétisme OVNI

bien au contraire LA caractéristique essentielle, fondamentale, du phénomène (autrement dit : l'OVNI serait toujours mimétique . . .) c'est une autre histoire, à tout le moins il est trop précoce de répondre à une telle alternative. Il nous faut d'abord considérer de plus près ce type d'activité. [A suivre.]

NOTES I

- (1) cf LDLN, 153, mars 76, pp. 3-4.
- (2) *Ce qui n'augure pas — pas encore . . . — de la nature OVNI de celle-ci.*
- (3) cf LDLN, et «Paralyse et Mimétique», par G.A.B.R.I.E.L., Ouranos-Spécial N° 1, 1973, p. 20.
- (4) *ibidem*, p. 21.
- (5) *ibidem*, LDLN, 120, pp. 14-15.
- (6) cf. A. Michel : «Mystérieux Objets Célestes», éd. Planète, Paris, 1966, pp. 29-30
- (7) cf. J. Vallée : «Chronique des apparitions extraterrestres», éd. E.P./Denoël, 1972 : voir catalogue pp. 254-430.
- (8) cas 11.
- (9) cas 24.
- (10) cas 29.
- (11) cf Inforespace (SOBEPS), N° 13, 1974, pp. 37-44 ; et M. Bougard : «Des Soucoupes Volantes aux OVNIS», éd. Sobeps, 1976, pp. 17-31.
- (12) Inforespace, *op. cit.*, p. 41.

- (13) cf FSR, may/june 1970 ; july/august 1970 ; july/august 1971 ; sept./oct. 1971.
- (14) cf «Paralyse et Mimétique», *op. cit.*, pp. 21-22.
- (15) *ibidem*, p. 22
- (16) voir : «Phénomènes Spatiaux» (GÉPA), N° 35, mars 1973, pp. 21-31.
- (17) cf Inforespace, N° 26, 1976, p. 47, FSR, may/june 1970, p. 31.
- (18) cf Inforespace, N° 27, 1976, pp. 22-25.
- (19) *ibidem*, p. 25.
- (20) cf LDLN, 143, mars 1975, pp. 20-22.
- (21) Il est à remarquer, d'ailleurs, pour être plus précis, que si le mimétisme est polarisé sur les deux faisceaux lumineux qui, dans leur mouvement particulier de repliement, caractérisent celui du bras du sémaphore SNCF, il s'étend en fait à l'ensemble du comportement de l'objet : faisceaux repliés verticalement = départ de l'objet, voie libre ; faisceaux à l'horizontale = arrêt, voie interdite.
- (22) cf «Phénomènes Spatiaux», *op. cit.*, p. 29.
- (23) Si l'interaction psychologique suggérée plus haut se trouvait confirmée, un autre problème se poserait alors : celui du mimétisme, par le phénomène OVNI, de «réalités irréelles», proprement dit des «chimères». En fait, l'imitation de réalités imaginaires. Certains ONVIS seraient-ils des licornes ?

chômage. Pour essayer d'être le plus exact possible, il est intéressant de vérifier mathématiquement ces résultats à l'aide des coefficients de corrélation et d'amélioration ; le carré du coefficient de corrélation mathématique est défini par la formule :

$$r^2 = \frac{\left[\sum_{i=1}^n x_i y_i - n \bar{x} \bar{y} \right]^2}{\left[\sum_{i=1}^n x_i^2 - n \bar{x}^2 \right] \left[\sum_{i=1}^n y_i^2 - n \bar{y}^2 \right]}$$

où n = nombre d'années d'observation.

\bar{x} = moyenne arithmétique des demandeurs d'emploi.

\bar{y} = moyenne arithmétique des observations OVNI

Un coefficient de corrélation est toujours compris entre -1 et $+1$ suivant qu'il s'agit d'une corrélation positive ou négative. Plus il est près de -1 ou $+1$, plus la corrélation est grande. A partir du coefficient de corrélation on obtient le coefficient d'amélioration $A = 1 - \sqrt{1 - r^2}$ qui donne la valeur de la corrélation en pourcentage. Le tableau 2 donne les nombres d'observations OVNI et de demandeurs d'emploi en millions. Nous épargnerons au lecteur le détail des calculs longs et fastidieux lorsqu'on ne dispose pas d'un ordinateur.

Années	Observations OVNI	Demandeurs d'emploi (en milliers)	Années	Observations OVNI	Demandeurs d'emploi (en milliers)
1945	6	73,1	1960	18	131,1
1946	2	52,5	1961	17	112,0
1947	5	47,1	1962	17	100,8
1948	9	77,8	1963	13	96,8
1949	1	131,1	1964	21	97,1
1950	23	152,9	1965	60	141,3
1951	11	120,1	1966	52	147,1
1952	176	131,8	1967	156	156,1
1953	42	180,0	1968	174	253,8
1954	901	183,3	1969	172	223,0
1955	34	160,0	1970	141	262,1
1956	25	112,3	1971	171	338,2
1957	30	80,7	1972	199	383,5
1958	18	93,1	1973	312	393,9
1959	12	139,7	1974	1028	497,8

Tableau 2. France.

On trouve un coefficient de corrélation $r = 0,661$ et un coefficient d'amélioration A égal à 25 %, c'est-à-dire qu'il y aurait 1 chance sur 4 pour que la corrélation linéaire chômage - activité OVNI soit significative. Il faut bien remarquer que c'est peu.

Mais interrogeons nous sur les statistiques OVNI. Une chose est certaine, nous n'avons pas la liste exhaustive des observations OVNI loin s'en faut, aussi le travail entrepris n'est qu'une approche de la réalité. Cependant, deux années émergent par le nombre de rapports d'observation : 1954 avec 901 cas et 1974 avec 1028 cas. L'année 1954 première grande vague française, est l'année symbole de l'ufologie. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait été fouillée par les différents chercheurs de fond en comble par rapport à d'autres années. Aimé Michel (5) avait relevé environ

300 cas pour l'année 1954 ; plus de 600 cas furent donc retrouvés de 1958 à 1976 pour la seule année 1954.

L'année 1974 est aussi particulière. La vague OVNI fin 73 - début 74 s'est située à un moment où une large place dans la presse était faite aux OVNI, au moment des émissions radiophoniques de J.C. Bourret du 28/1/74 au 22/3/74 (6). La publicité faite, le sujet a certainement permis à de nombreux témoins de s'exprimer sur des faits qu'il n'aurait peut-être jamais confiés ; sans cette publicité nous aurions eu assurément moins de rapports.

Reprenons les calculs précédents en tenant compte de ces remarques ; pour l'année 1954 nous aurions 300 rapports et pour 1974, si l'on divise par deux, 514 rapports. Dans ce cas nous obtenons un coefficient de corrélation $r = 0,86$ soit 50,2 % de chances pour que la corrélation soit significative.

Il est à noter que si nous enlevons les années 1954 et 1974 nous obtenons un coefficient de corrélation $r = 0,868$ soit 50,28 % de chances. Notre hypothèse n'est donc pas si arbitraire qu'on pourrait le penser et montre même que de nombreux cas nous restent inconnus. Les enquêteurs ont encore du pain sur la planche !

III - LA PERIODE 1950 - 1969 - ESPAGNE :

Il est intéressant d'essayer de vérifier ces résultats pour d'autres pays où le chômage est un stimulus émotionnel important. Malheureusement, comme chacun sait en ufologie, l'information monte très bien, mais redescend beaucoup moins bien. Les sta-

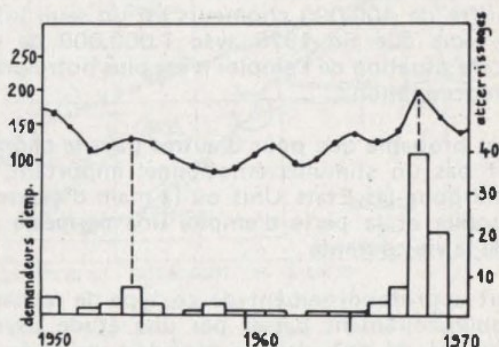


Fig. 3. Espagne - Période 1950-1970.

Années	Atterrissages OVNI	Demandeurs d'emploi (en milliers)	Années	Atterrissages OVNI	Demandeurs d'emploi (en milliers)
1950	3	166	1961	1	125
1951	0	144	1962	0	98
1952	1	106	1963	1	100
1953	2	107	1964	1	130
1954	6	122	1965	1	147
1955	2	112	1966	3	123
1956	0	106	1967	7	146
1957	1	91	1968	40	182
1958	2	81	1969	21	159
1959	1	80	1970	4	146
1960	1	114			

Tableau 4 - Espagne -

tistiques OVNI sont en possession de quelques chercheurs américains qui les gardent jalousement, et malgré nos efforts, il ne nous a pas été possible de nous les procurer.

Cependant nous possédons des statistiques sur les atterrissages espagnols (7). Là encore les vagues espagnoles de 1954 et 1968 correspondent bien à un maximum de demandeurs d'emploi, principalement en 1968 où le chômage est le plus important depuis 1950. (fig. 3). Mathématiquement (tableau 4) nous obtenons un coefficient de corrélation $r = 0,628$ soit 23 chances sur 100 pour une corrélation chômage-activité OVNI. Il est à noter que nous n'avons qu'une centaine d'atterrissages de 1950 à 1970, ce qui est peu pour un calcul mathématique mais nous fournit cependant une indication. En effet, pour la France, la corrélation entre le nombre de chômeurs et le nombre d'atterrissages est nettement moins significative qu'avec le nombre total d'observations. Ainsi serait-il intéressant de faire le calcul mathématique avec le nombre total d'observations OVNI espagnoles connues, mais il ne nous a pas été possible de nous le procurer.

IV — LA NOTION DE CRITERE D'INQUIETUDE :

Il faut bien considérer que si le nombre de demandeurs d'emploi constitue un bon critère d'inquiétude pour la France et l'Espagne entre 1945 et 1974, cela ne veut pas dire qu'il le soit pour tous les pays et les époques.

Les causes d'inquiétude sont très fluctuantes.

En sciences humaines, rien n'est plus vrai que le vieil adage « l'habitude est une seconde nature ». Ne disait-on pas officiellement en France en 1973 que « le chiffre de 400.000 chômeurs est un seuil intolérable » alors que fin 1976 avec 1.000.000 de chômeurs « la situation de l'emploi n'est plus notre principale préoccupation ».

Il est probable que pour d'autres pays le chômage ne soit pas un stimulus émotionnel important, par exemple pour les Etats Unis où la main d'œuvre est très mobile et la perte d'emploi une péripétie normale de la vie courante.

Tout approfondissement de ce type de recherche doit obligatoirement passer par une étude psychosociologique du pays dans la période considérée. Par exemple, dans les pays de l'est, où le chômage est en principe inexistant, les crises politiques constituent probablement un stimulus d'inquiétude important. La figure 5 montre que la principale vague roumaine (8) a eu lieu en août-septembre 1968, au moment de l'entrée des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie, alors que la Roumanie était directement menacée. Précisons pour ceux qui seraient tentés de le penser, que l'inquiétude est faible pendant les guerres, la cohésion sociale étant alors renforcée ; (9) de tous temps les politiciens ont connu (et trop souvent utilisé !) ce fait.

Autre exemple, nul ne niera l'inquiétude provoquée par la sécheresse de l'été 1976, essentiellement à partir de juin où l'ampleur du désastre est apparue. La figure 6 qui montre le nombre d'observations rapportées par LDLN dans la chronique « nouvelles récentes » se passe de commentaires.

Mais la principale difficulté reste le choix d'un cri-

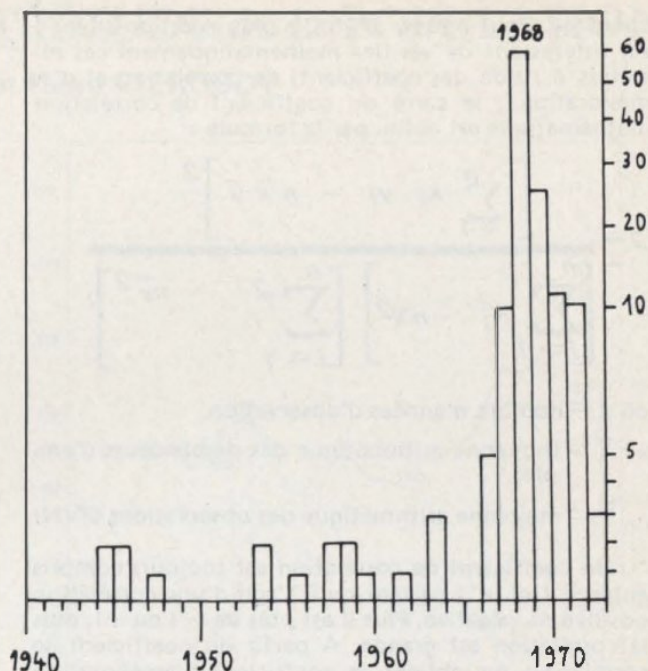


Fig. 5. Les observations Roumaines.

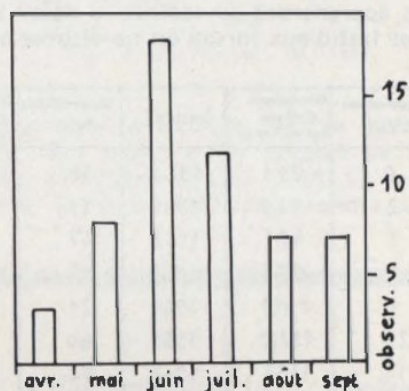


Fig. 6. Observations été 1976.

tère mathématiquement exploitable comme l'est le chômage. Une crise politique ou une année de sécheresse sont des événements difficilement chiffrables. Le chercheur devra faire preuve d'une grande ingéniosité pour traduire l'inquiétude d'une population en chiffres exploitables.

V — CONCLUSION

Nous avons montré dans notre précédent exposé (1) que le phénomène de vague était probablement de nature physique objective, ce qu'aucun chercheur sérieux ne met en doute, malgré qu'il n'ait pas encore été possible de corréler irréfutablement l'activité OVNI avec une grandeur physique mesurable indépendante.

Notre conclusion restera la même : le phénomène OVNI est à la fois physique et psychologique. Si aucune explication satisfaisante rendant compte de toutes les données n'a encore été proposée, c'est probablement parce qu'on a étudié séparément les explications physiques et psychologiques, les unes excluant les autres.

• • •

EN UNION SOVIETIQUE

Enquête de M.F. CONSOLIN

Note de F.L. Il ne nous parvient aucune information de l'URSS, il a fallu le déplacement de touristes français pour être tenu au courant de cette observation. Et le «hasard» a voulu qu'elle se situe à 50 km de BAVIC, ce mal aimé, dont le lieu de passage en URSS est totalement inconnu de nos témoins, et qui coupe la route de Minsk qu'ils suivaient.

Date : le mardi 3 Août 1976, entre 23 h et minuit (heure locale) entre la frontière polono-soviétique et la ville de Minsk.

Témoins : M. Finet Claude 33 ans dessinateur.
Mme Finet Danièle 33 ans commis d'administration.

M. et Mme Finet et un autre couple M. et Mme A. passaient leurs vacances en URSS avec chacun leur voiture. Ils avaient franchi la frontière polonaise vers 17 h et se dirigeaient vers Minsk. A bord de leur R. 16 MMme Finet étaient en tête. M. Finet qui conduisait, au moment précédent l'observation surveillait à présent la voiture suiveuse dans le rétroviseur. (Ils roulaient de nuit, la température extérieure était très fraîche et les vitres latérales étaient embuées) M. Finet s'avisa alors qu'il ne voyait plus les phares de la voiture de MMme A. depuis 5 à 6 minutes. Il s'arrêta sur le bas côté de la route, et le couple alla se poster à l'arrière de leur caravane laissant leurs lanternes allumées.



Nous sommes intimement persuadés que seuls des modèles psycho-physiques pourront permettre de faire avancer la recherche ufologique qui apparait de plus en plus comme une branche à part entière de la parapsychologie.

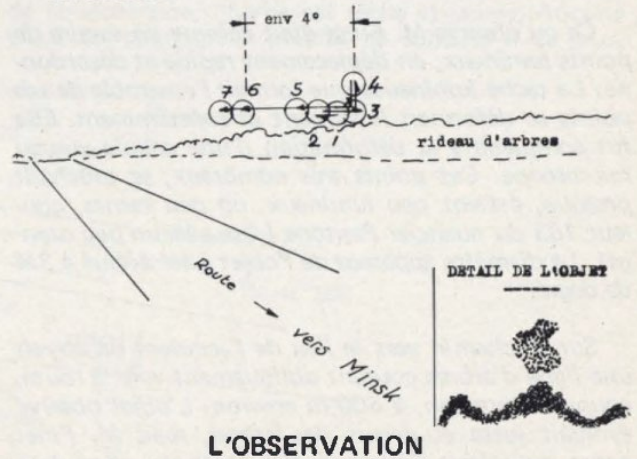
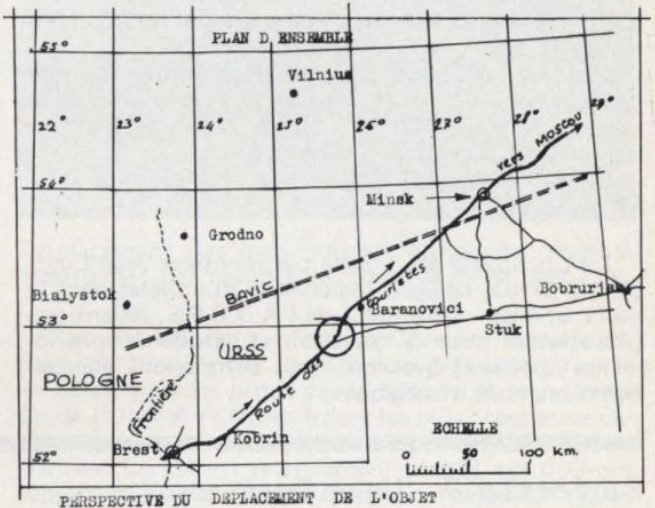
D.B. et P.V. — Novembre 1976

NOTES

- 1) Vagues OVNI et esprit humain — LDLN N° 154 - avril 1976
- 2) C. Poher — lettre ouverte à Monsieur Viéroudy — LDLN N° 155 — Mai 1976
- 3) Ces statistiques nous ont été fournies par Mme Gueudelot que nous tenons à remercier vivement de son aide.
- 4) Monthly bulletin of statistics — United Nations — Genève
- 5) Mystérieux objets célestes — Arthaud 1958
- 6) La nouvelle vague des soucoupes volantes — France Empire — 1974
- 7) V. Ballester Olmos et J. Vallée — Etude de cent atterrissages ibériques — LDLN N° 115 — décembre 1971
- 8) I. Hobana et J. Weverbergh — les ovnis en URSS et dans les pays de l'Est — Lafond 1976
- 9) E. Stengel et N. Cook — Attempted suicide — Chapman et Hall — 1958

Après deux minutes d'attente environ, M. Finet dit à sa femme «ça bouge». Elle lui répond «je vois bouger aussi». Ils ne se souviennent pas comment ils furent amenés à découvrir cet «objet» qui était immobile à droite par rapport à l'axe de la route, qui commençait à se déplacer. Lorsqu'il s'arrêta l'observation avait duré environ deux minutes. M. Finet qui commençait à se sentir mal à l'aise, décida alors de faire demi-tour à la rencontre des époux A. Il roula très lentement, tout en continuant à observer l'objet à présent immobile. La route chevauchait les faibles valonnements du terrain, lorsque Mme Finet vit en face d'eux, une lueur de phare dépassant une crête de la route. M. Finet cessa alors de regarder (l'objet) et l'oublia. La voiture suiveuse se trouvait seulement à un km du point où M. Finet s'était arrêté. Leur caravane était renversée et un camion russe était en train de la remettre d'aplomb.

Ils purent tous repartir une heure après l'incident et ils arrivèrent à Minsk vers trois heures du matin, alors que le ciel commençait à s'éclaircir à l'est.

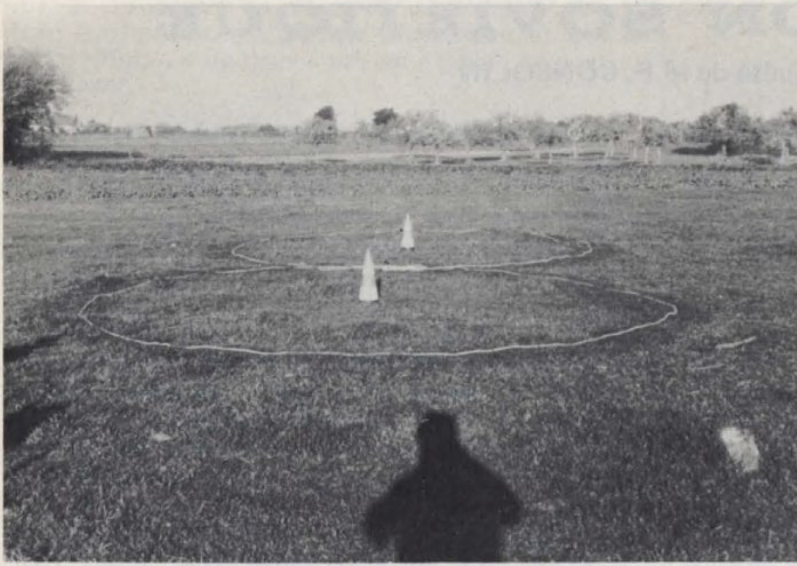


M. Finet a bonne vue de loin, sa femme porte des lunettes, mais ne les portait pas au moment de l'observation. Le phénomène leur apparut sous la forme d'une tache floue en déformation constante.

Suite bas de la p. 10

DANS LE FINISTÈRE : DES TRACES TROUBLANTES DÉCOUVERTES SUR LE SOL

Enquête de J.C. CHAPALIN
et J. DURAND de
l'A.D.E.P.S. Atlantique



Traces de deux cercles tangents matérialisés par la
Brigade de PONT-AVEN (29 sud)

LIEU : Lieudit «Kerdruc» commune de NEVEZ (Finistère - Sud).

Kerdruc est situé en bordure du bras de mer l'AVEN. Ce lieu dit est distant de 4 kms à vol d'oiseau de PONT-AVEN (29 S), de 5 kms de Riec sur Belon, et de 14 kms de Concarneau.

Carte Michelin n° 230 — 1 cm = 2 kms — 3 - 4 - 5ième plis.

Le cas nous a été signalé par monsieur Jean-Louis BROCHARD, délégué régional de «Lumières dans la nuit» et Vice — Président de l'A.D.E.P.S. Atlantique (Association pour la détection et l'étude des phénomènes spatiaux) avec qui nous entretenons d'excellentes relations ufologiques.

Suite de la p. 9 — Union Soviétique

Ce qu'observa M. Finet était comme un essaim de points lumineux, en déplacement rapide et désordonné. La tache lumineuse que formait l'ensemble de ces points se déformait lentement et constamment. Elle fut comparée à la déformation d'une cellule vue au microscope. Ces points très nombreux, se touchant presque, étaient peu lumineux, un peu ternes, couleur 163 du nuancier Pantone (rose pâle un peu orangé). Le diamètre apparent de l'objet a été évalué à 3/4 de degré.

Sur le chemin vers le lieu de l'accident on voyait une ligne d'arbres courant obliquement vers la route, coupant l'horizon, à 600 m environ. L'objet observé évoluait juste au-dessus des arbres, mais M. Finet pense qu'il était beaucoup plus loin, car en roulant dans sa direction sa dimension apparente ne semblait pas se modifier.

Lorsque derrière leur caravane, les deux témoins s'avisèrent de la présence du phénomène il était immobile au point 1, puis il se déplaça vers la gauche

N'ayant pu contacter personnellement le témoin de cette découverte absent de son domicile lors de notre visite, nous avons pu obtenir la lecture du procès-verbal établi par la brigade de Gendarmerie de PONT-AVEN (n° 1232/75), ainsi que plusieurs clichés photo très intéressants. La brigade de Gendarmerie a été requise sur demande de la Préfecture du Finistère à QUIMPER pour effectuer une enquête fin Septembre 1975.

RELEVÉ DU PROCÈS-VERBAL

Constatations :

Le phénomène s'est produit au lieu dit «Kerdruc» commune de NEVEZ (Finistère).

Le champ où les phénomènes se seraient produits est attenant à l'habitation de monsieur SELLIN. Dans

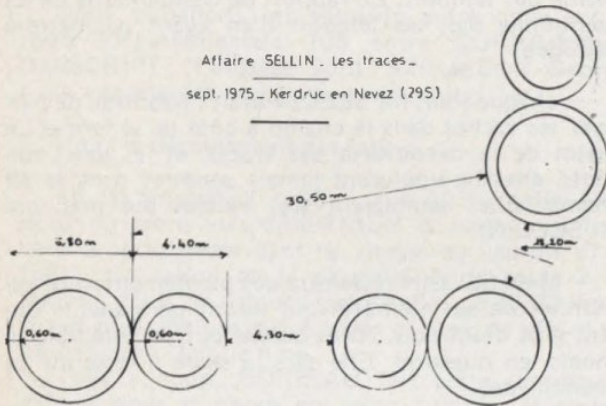
jusqu'en 2. Il revint en arrière ensuite au point 3, s'éleva en 4, redescendit en 3 pour aller en 5. Il repartit vers la gauche, donnant aux témoins l'impression qu'il se dirigeait vers eux. Il fit une pause en 6 avant de s'immobiliser définitivement en 7. C'est à ce moment que M. Finet décida d'aller à la rencontre des A. Pendant les deux minutes de cette observation l'objet ne cessa pas de se déformer.

Le temps était clair, le ciel étoilé, le froid vif avec sensation d'humidité. Lune non visible : premier quartier la veille 2 Août.

Mme A. estime à une 1/2 heure le temps écoulé entre leur accident et le retour des Finet alors que M. Finet l'avait estimé entre 5 et 7 minutes (5 à 6 minutes pour le temps où il n'apercevait plus les phares, 2 minutes pour observer, plus de 5 minutes pour revenir en arrière, M. Finet a dû mal apprécier, car de son récit on déduit qu'entre l'accident et le moment où il a retrouvé ses amis il s'est au minimum écoulé 15 minutes et il roulait très lentement pour son retour en arrière. Le temps de Mme A semble plus correct).

ce champ, nous découvrons six cercles, mais le sixième est à peine visible. Ces cercles vont deux par deux et sont tangents. L'un a un diamètre de 5 mètres 80 et l'autre de 4,40 mètres.

Ces cercles sont délimités sur le sol par une couronne de 0,60 mètre de large, dont l'herbe est de couleur vert-foncé, alors que l'herbe est de couleur plus claire ailleurs (voir croquis).



Enquête : Audition de :

SELLIN Jean, 54 ans, cultivateur, demeurant au lieu dit «Kerdruc» commune de NEVEZ (Finistère).

DECLARATION :

J'exploite une ferme au lieu dit «Kerdruc» commune de NEVEZ (Finistère). Au début du mois de Septembre 1975, je suis allé dans mon champ qui est situé près de ma maison d'habitation. J'ai alors constaté sur le sol, qu'il y avait six cercles qui allaient deux par deux, et qui avaient presque la même dimension. La couronne des cercles étaient délimitée par la brûlure de l'herbe.

J'ai trouvé cela anormal, et j'ai averti monsieur GUEGUEN, demeurant Manoir de Keruargard à PETREZ — PLAGE (29). Ce dernier a fait venir des personnes, et ces dernières ont prélevé de la terre à l'endroit de ces cercles. Cette opération a été effectuée par la Commission Nationale de Recherches sur les O.V.N.I.S., dont le siège est à QUIMPER, 9, avenue de la France Libre. J'ai également avisé de ces

faits monsieur BOEDEC, demeurant, 1 rue Montauban à VAUJOURS (Seine-St-Denis) faisant partie de la Commission O.V.N.I.

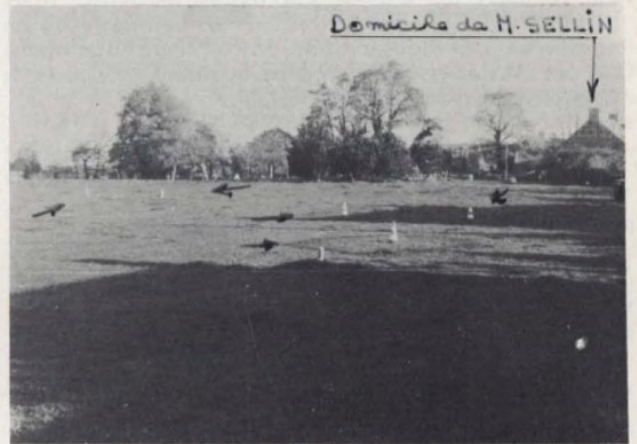
C'est tout ce que je peux vous dire sur cette affaire n'ayant jamais vu aucun objet dans ce champ. Je peux ajouter, que toujours au début du mois de septembre, ma femme a vu dans la nuit, une lueur et perçu un léger bruit, mais je ne peux vous dire si cela a un rapport avec les traces en question.

Le 17 Octobre 1975, à 12 heures.

Lecture faite, persiste et signe.

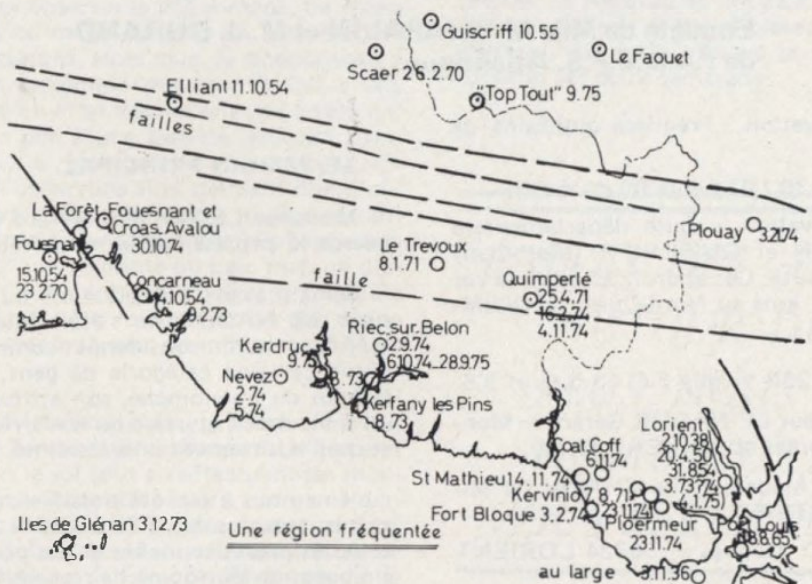
NOTE DES ENQUETEURS :

Lors de notre visite au domicile de monsieur SELLIN (mi-juin 1976), nous avons pu malgré son absence accéder au champ où l'intéressé a découvert les traces.



Emplacement des trois groupes de cercles tangents matérialisés par rapport au domicile de M. SELLIN.

Cet endroit est en fait une prairie, laquelle est contiguë au domicile de monsieur SELLIN. D'après les photographies prises par la brigade de Gendarmerie de PONT-AVEN, les traces les plus proches ne devaient pas en être éloignées de plus de 40 — 50 mètres environ. Le sol est relativement plat et dur pouvant supporter aisément une masse importante. En raison de la sécheresse, l'herbe est sèche et jaunie. Aucune trace du phénomène précité ne subsiste à ce jour.



Monsieur J.L. BROCHARD (Lumières dans la Nuit) nous a informé qu'après contact établi avec la Commission d'Etude de QUIMPER, l'analyse des échantillons prélevés sur le terrain n'a donné aucun résultat.

A l'issue de notre enquête, et malgré le peu de renseignements fournis par la déclaration de M. SELLIN, il nous est difficile d'admettre que les traces mentionnées dans le procès-verbal pouvaient avoir pour origine un phénomène naturel dû à la composition du sol ou du sous-sol.

Ces traces sont en effet représentées par des cercles parfaits, identiques en dimensions, et de plus placés dans un ordre pratiquement géométrique. Nous ne croyons guère qu'elles soient dues à un hasard de la nature. Certaines personnes sensibles à la parapsychologie pourront penser à des «cernes de fée» . . .

Nous mentionnons toutefois, que ces traces ont été découvertes à cinq kilomètres de RIEC SUR BELON (29 S), c'est-à-dire dans un périmètre où de nombreux cas d'observation ont eu lieu, notamment un cas d'atterrissage avec débarquement d'occupants (OURANOS n° : 13 pages 9-10-11).

Qu'y a-t-il, que se passe-t-il dans ce secteur ? lequel nous le présentons n'a pas fini de faire parler de lui . . .

ANNEXE A L'ENQUETE DE MM. DURAND ET CHAPALIN : par J.L. Brochard

J'avais appris l'affaire par Mme LE BIHAN qui depuis sa redoutable expérience du 29 Septembre 1974, est devenue notre efficace correspondante pour cette région du Sud Finistère.

J'avais pu à l'époque rencontrer très rapidement les témoins SELLIN et devais les revoir pour circonscrire au maximum leur découverte.

Malheureusement, une indiscretion journalistique ayant eu lieu, les témoins se renfermèrent sur eux-mêmes.

C'est la raison pour laquelle je demandais à Jacques DURAND, Gendarme maritime de sa profession, de bien vouloir nous obtenir le procès verbal de la Gendarmerie de Pont Aven. Procès Verbal que vous avez sous les yeux.

Je profite donc de cette occasion, pour apporter quelques éléments supplémentaires qui offrent quelque intérêt pour l'enquête et que je tiens de la bouche même des témoins. Le rapport de Gendarmerie ne les mentionne pas, les témoins n'en ayant pas parlé à l'époque.

— chaque jour, Mr SELLIN avait l'habitude de paquer ses vaches dans le champ à côté de sa ferme. Le matin de la découverte des traces, et les jours suivants, elles ne voulurent jamais pénétrer dans le dit champ. Elles semblaient très excitées me précisera Mr SELLIN.

— Mme SELLIN ressentira des picotements aux extrémités de ses membres qui seront permanents durant près d'un mois, après qu'elle eut pénétré dans le champ en question. Elle sera la seule à ressentir ce phénomène.

A l'époque, il fut question de «Ronds de Sorcière» dans le pays . . . mais Mr et Mme SELLIN ne se souviennent absolument pas avoir vu un jour le moindre champignon dans ce champ.

Par ailleurs, un spécialiste de la Faculté des Sciences de Brest consulté, a démenti catégoriquement toute explication laissant à penser qu'il pouvait s'agir de «Ronds de Sorcière».

Les photos sont jointes . . . et le problème reste entier . . .

Atterrissage ?

Des prélèvements de terrain expédiés à M. Claude Poher par la Commission de Quimper se sont avérés négatifs . . .

Un véhicule automobile poursuivi par un phénomène aérien Probabilité d'atterrissage

Enquête de Mlle M. CHAPALIN et M. J. DURAND
de l'A.D.E.P.S. Atlantique.

— Date de l'observation : Première quinzaine de septembre 1975

— Heure : 00 heure 30 / 01 heure 00 du matin

— Lieu de l'observation : route départementale 108 entre QUERRIEN et GUISCRIF (Morbihan) au lieu dit : «Tap - Tout». Cet endroit est situé (à vol d'oiseau) à environ 17 kms au Nord-Ouest de QUIMPERLE.

Carte Michelin no 230 — plis 2.6 - 3.5 — et 3.6.

— Témoins : Monsieur LE NAOUR Gérard — Monsieur STRUGEON Georges et BOINEAU Rémy.

— Enquêteurs : — Mademoiselle CHAPALIN Michèle — 56660 LANESTER

Monsieur DURAND Jacques — 56324 LORIENT (C.E. 1020).

LE TEMOIN PRINCIPAL

Monsieur LE NAOUR Gérard est âgé de 25 ans, il exerce la profession de magasinier — réceptionneur.

Jamais avant l'observation du phénomène, Monsieur LE NAOUR ne s'était intéressé au problème O.V.N.I. qu'il considérait comme une aberration d'une certaine catégorie de gens. Depuis qu'il a été témoin du phénomène, son attitude est la perplexité vis à vis de ce mystère qu'il n'arrive pas à s'expliquer, et qui l'a fortement impressionné.

Il ne nous a pas été possible de contacter les deux autres témoins M. STRUGEON et BOINEAU. Les activités professionnelles de ces personnes les retenant éloignées de leur domicile respectif.

DECLARATION DE MONSIEUR LE NAOUR CONCERNANT CETTE OBSERVATION

Au début du mois de Septembre 1975, je ne me souviens plus de la date exacte, j'ai été témoin d'un phénomène aérien. Au moment des faits, j'étais en compagnie de deux camarades d'enfance : Messieurs STRUGEON Georges et BOINEAU Rémy.

Nous circulions en véhicule automobile sur la route départementale 108 entre QUERRIEN et GUISCRIF (Finistère Sud). STRUGEON Georges à qui appartenait la voiture, conduisait.

Voici le déroulement des faits :

« Il est environ 00 h 30 — 01 h 00 du matin. Nous nous dirigeons vers QUERRIEN et nous nous trouvons à cette heure dans les virages du lieu dit « Tap-tout ». En raison de la sinuosité de la route à cet endroit, nous ne roulons guère à plus de 60/70 km/h. Il fait nuit, mais le ciel est très dégagé, de plus il y a un très beau clair de lune.

Tout à coup, BOINEAU fait cette remarque : « Voyez-vous la chose qui nous suit ? ». Je regarde alors la chose en question d'un rapide coup d'œil. Ma première réaction est de lui répondre que c'est la lune. A ceci il me répond : « Tu es fou, as-tu déjà vu la lune se déplacer ? ». A nouveau, je regarde la chose. Je me rend compte alors que celle-ci n'a en effet rien à voir avec l'astre précité. La lune se trouve d'ailleurs sur notre droite par rapport au sens de marche de notre véhicule. Par contre, le phénomène se trouve sur notre gauche et se déplace dans la même direction que nous. Tout en poursuivant notre route, nous observons alors tous les trois le phénomène. Dans un premier temps, je remarque qu'il est de forme sphérique, gros environ comme le soleil au couchant. Cette boule a une couleur rouge - orangée. Elle n'émet aucune lumière.

Elle dépasse notre voiture assez rapidement, mais nous ne la perdons pas de vue. Au bout de trois à quatre minutes, nous remarquons que la boule ralentit, puis s'arrête. Elle reste sur place, au point fixe.

Parvenus sensiblement à sa hauteur, nous décidons tous les trois de nous arrêter sur le bas côté de la route afin de mieux observer le phénomène. La chose se trouve toujours au même endroit en « vol stationnaire ». Nous constatons alors que le phénomène a une forme qui ne ressemble pas tout à fait à une boule. On distingue en effet vaguement une arête qui nous fait penser un peu à une assiette. Aucune autre forme n'est visible. Le phénomène a toujours la même couleur. Nous l'observons ainsi pendant dix minutes au moins. Durant ce laps de temps, tout en restant à la même position vis à vis de nous, le phénomène descend vers le sol, puis remonte un peu, mais en dessous de sa position initiale. Nous observons plusieurs fois ce va et vient qui nous fait penser un peu à une balle rebondissant, quoique avec un mouvement beaucoup plus lent.

Au bout de dix minutes environ, le phénomène qui a toujours la même forme et la même couleur descend assez lentement vers le sol tout en effectuant ses mouvements de « va et vient », et disparaît à notre vue derrière un rideau d'arbres. Nous trouvant sur une hauteur durant toute l'observation, il nous semble que le phénomène s'est posé sur le sol après l'avoir perdu de

vue derrière le rideau d'arbres. Presqu'aussitôt après, nous remarquons un faisceau de lumière blanche très vive, intense, et assez large qui semble provenir de l'endroit où le phénomène a probablement atterri. Ce faisceau est légèrement dirigé en oblique vers le ciel. Nous ne remarquons par contre aucune autre lueur à l'endroit où le phénomène doit se trouver au sol. Nous voyons uniquement ce faisceau de lumière intense (genre faisceau de projecteur), dans lequel nous ne remarquons rien de particulier. Cette lueur persiste quatre à cinq minutes.

Soudain, ce faisceau de lumière disparaît. Presque simultanément, nous apercevons à nouveau le phénomène (toujours en forme de sphère) que nous avons observé auparavant. Il apparaît derrière le rideau d'arbres au même endroit de sa disparition et d'où émanait le faisceau de lumière blanche.

A ce moment là, nous décidons mes camarades et moi de retourner à la voiture dans l'intention de suivre le phénomène le plus longtemps possible. Un court instant nous le quittons des yeux. Une fois dans la voiture, nous constatons alors que le phénomène a disparu. Nous décidons de reprendre notre route, ce que nous faisons. Nous ne devons plus revoir le phénomène par la suite.

A un moment de notre observation à terre, qui a été relativement bonne, car nous étions sur une hauteur, j'ai proposé de nous rendre sur les lieux où nous supposions que la chose s'était posée. STRUGEON à qui appartenait le véhicule a refusé. Je crois d'ailleurs qu'il était très troublé par l'apparition de ce phénomène.

Notre observation a duré au total 1/4 d'heure à vingt minutes environ.

NOTE DES ENQUETEURS :

Durant toute la durée de leur observation, les témoins du phénomène précité n'ont remarqué ou ressenti aucun effet secondaire (électromagnétique, calorifique, physiologique). Aucun son ne leur est parvenu.

Mentionnons qu'à la même époque ou ce phénomène a été observé (début Septembre 1975), des traces troublantes ont été découvertes au sol, dans une prairie, à Kerdruc en NEVEZ (29 s), vingt trois kilomètres environ à vol d'oiseau séparent Kerdruc de l'endroit où a été observé la sphère par M. LE NAOUR et ses deux camarades.

*FAITES DES ADHÉSIONS
AUTOUR DE VOUS
PLUS NOUS SERONS
NOMBREUX, MIEUX
VOUS SEREZ INFORMÉS.*

DANS LA MANCHE

Enquête et photos de M. Jean LEGRAS

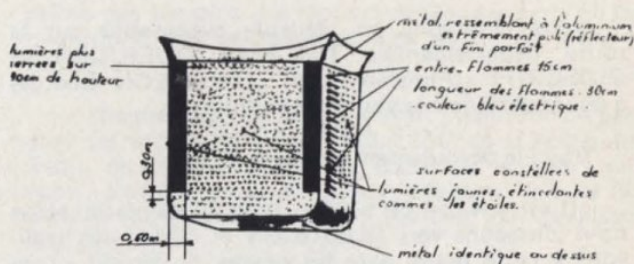
PREMIERE OBSERVATION (Récit du témoin)

— « . . . Il est 20 h 10, je pars à la réunion, arrivé en haut de la côte du «Frétin», je vois un objet en forme de croissant immobile à l'aplomb du carrefour «Piedechou» situé sur la route Quéttéhou-Valognes. Arrivé en haut de la côte du «Vaa» je vois l'objet partir vers Théville et s'immobiliser de nouveau à l'aplomb du lieu dit «La Fourquette de Théville», durée du déplacement : 20 s (environ 1710 km/h), plus je me rapproche de la «Fourquette», plus ma radio grésille, j'arrive à la «Fourquette» je suis presque sous l'objet, il stationne à environ 500 m de hauteur, il est très grand, peut-être 150 m de long, auparavant, j'ai toujours vu un croissant (jaune banane), maintenant des extrémités du croissant, et symétriquement à celui-ci partent de longs traits très fins de la même couleur que celle du croissant (traits non visibles avant). L'objet n'éclaire pas le sol, je descends de voiture pour alerter du monde dans un café proche, quand tout à coup, l'objet part vers le N-O et disparaît en 5 secondes, cela sans aucun bruit. Il est 20 h 25.

— Le témoin est âgé de 19 ans, il vit chez ses parents à «L'Emprisonnerie», petit hameau jouxtant Quettehou, ne s'étant préoccupé d'O.V.N.I. auparavant il fut très surpris par ce phénomène, eut même un peu peur, et ne parla de cette «aventure» qu'à ses proches amis ou parents, Mr Levéziel nous a semblé très sincère il a aimablement répondu à nos questions, et n'a pu nous donner que ce que je vous rapporte.

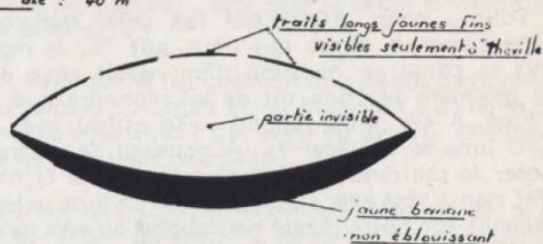
Objet observé par M^r Mahaut. A

≈ 5m x 5m x 5m



Objet observé par M^r Levéziel. J.

grand axe : 130 ou 150 m
petit axe : 40 m



Lorsque j'ai émis l'hypothèse d'une erreur d'appréciation des cotes, il est resté formel en ajoutant que cela paraissait immense.



CAS DE THEVILLE du 2 Mars 1976 : M. A. Mahaut désignant la direction de l'observation

THEVILLE (50) Enquête de M. LEGRAS

Il est 20 h 45, Mr Mahaut Alexandre muni d'une lampe de poche se prépare à changer de place les chèvres qu'il fait paître dans un champ isolé au milieu d'un site très bocageux et boisé. Il fait nuit, nous sommes le 2 Mars 1976. Soudain, la chèvre qu'il tient à la chaîne, tire sur celle-ci, agite ses oreilles et semble avoir peur, ainsi d'ailleurs que les autres. Mr Mahaut surpris par cette réaction éteint sa lampe, pensant à un rôdeur ou encore un animal, il y a du chevreuil dans cette région préservée des routes. A peine avait-il éteint sa lampe qu'une très forte détonation se fait entendre, sèche, brève, et quasi simultanément le témoin perçoit une odeur d'huile brûlée, nauséabonde

qui se dissipe doucement, toujours à ce moment, il entend un léger sifflement, comme une baudruche qui se dégonfle, ce sifflement devenu audible juste après le claquement bref et puissant demeurera constant, et ne variera jamais en intensité durant toute l'observation de l'objet qui va durer de 20 h 45 à 21 h 30, trois quarts d'heure et quand Mr Mahaut s'en va, l'objet est toujours là combien de temps est-il resté encore ? nul ne le sait ! Donc, le témoin, le premier moment de surprise passé part s'enquérir sur ce qu'il vient d'entendre derrière lui, il décide donc de traverser le bois dans la direction supposée, mais il fait seulement quelques mètres, car sans lumière (pour éviter d'être repéré) il s'empêtre dans les broussailles. Il redescend dans le chemin car l'endroit où se

situé le bruit est en contre-haut, pour éviter les broussailles il remonte le bois, mais en longeant une haie qui borde un champ, soudain il aperçoit une lumière au travers des arbres, se dirigeant vers elle en suivant la haie du champ le témoin se trouve tout-à-coup en face d'un objet, cet objet se trouve de l'autre côté du champ à environ 10 m au dessus du grand hêtre, haut environ de 15 m. Au même instant Mr Mahaut



perçoit des battements derrière la nuque, à la hauteur du cervelet battements forts et douloureux, Mr Mahaut dit n'avoir jamais ressenti cela auparavant. Quand je lui ai demandé si c'était l'émotion, il pense que non, car il n'avait pas peur du tout. Ayant parlé de cela à un camarade, celui-ci m'a dit que certaines personnes soumises à un électro-encéphalogramme subissaient ce genre de douleur. Ces battements durèrent environ 1/4 d'heure. Tout d'abord, le témoin fut fasciné par la beauté de ce spectacle, sans cesse il répéta qu'il n'avait jamais rien vu d'aussi beau. L'objet qu'il voit est à 100 m de lui et à 25 ou 30 m d'altitude, cela ressemble à un réfrigérateur de 5m x 5m x 5m environ. Deux bandes noires d'environ 50 cm de large apparaissent verticalement et de chaque côté de la façade s'arrêtant à 30 cm de l'arrondi et à l'arête formée par une espèce de corniche supérieure. Cette corniche à bords concaves, ainsi que le dessous de l'objet étaient d'un métal poli, brillant comme du papier d'aluminium, si l'on peut dire, car d'après Mr Mahaut cela était incomparable, la finesse du poli était telle que cela semblait être de l'argenterie, mais en plus les arêtes étaient nettes. La façade et les deux côtés étaient constellés de petites lumières jaunes, jaunes comme des étoiles, très brillantes, sans être éblouissantes. Elles semblaient plus vives ou plus serrées dans la partie supérieure de la façade. Le témoin n'a jamais vu l'arrière de l'objet ni le dessus. De chaque côté à environ 15 cm du bord de la façade. Le témoin n'a jamais vu l'arrière de l'objet ni le dessus. De chaque côté à environ 15 cm du bord de la façade, commençant à 30 cm de la corniche et s'arrêtant à la hauteur de la bande noire, se trouvait une trentaine de petits orifices circulaires de quelques cm de diamètre, de chaque orifice sortait une sorte de flamme d'un bleu électrique et d'une longueur constante d'environ 30 cm inclinée à 45° vers le sol, le sifflement paraissait venir de ces sortes de tuyères. L'objet n'a jamais varié en altitude, mais par contre n'a jamais cessé d'opérer un mouvement d'horlogerie. Ce mouvement s'effectuait suivant un 1/2 exagone en marquant un bref temps de va et vient rythmé comme un mouvement d'arrêt sur chaque côté.

Le témoin s'est déplacé le long de la haie sur une vingtaine de mètres afin de mieux observer l'objet.

Vers 21 h 30 le témoin est rentré chez lui, il avait peur que l'on s'inquiète de son absence prolongée. A son retour sa femme le trouve le regard fixe et l'air bizarre interrogé il raconta son aventure. Depuis Mr Mahaut ne ressent rien de particulier sa montre fonctionne bien. Aucune trace n'a été relevée aussi bien au sol, qu'au sommet de l'arbre sur les branches. J'ai noté la proximité de l'aérodrome civil et militaire de Maupertus.

Comment j'ai appris ce que Mr Mahaut a vu :

Après ma première enquête auprès de Mr Levézil, sur mon travail je parlai de cet affaire à une personne habitant St Pierre-Eglise, ville située à proximité de Thévillie, la chance était avec moi, car cette personne avait entendu des gens parler d'un étrange objet aperçu par Mr Mahaut demeurant à Sauxtour au lieu dit «Gris-Pré» aussitôt je suis allé voir ce Monsieur, Mr Mahaut fut très aimable, et nous a fait une très bonne impression, il eut beaucoup de mal à nous faire saisir ce qu'il avait vu, et, c'est après de nombreux croquis que nous sommes enfin parvenus à la vérité. La direction vers laquelle Mr Mahaut regardait l'objet était Nord, Nord-Est. Vous remarquerez comme moi sur la carte que la trajectoire du 1er Objet passe tout près de l'endroit où fut observé le 2ème objet. Et ceci 15 ou 20 mn après que le 1er objet quitte la «Fourchette» après être resté quelques minutes à l'aplomb. La coïncidence est quand-même troublante, l'hypothèse assez séduisante d'un engin mère et d'un module nous vient à l'esprit, mais rien ne peut corroborer cette hypothèse. Dans cette affaire, je regrette que Mr Mahaut n'ait pas attendu le départ de l'objet.

OBSERVATION DE QUERQUEVILLE

COMPTE-RENDU

LE TEMOIN : Monsieur ALLAIN P., ouvrier chauffeur à l'Arsenal de Cherbourg, âgé de 43 ans, à répondeur, avec une lucidité évidente, à toutes mes questions je n'ai aucun doute sur sa parole car il est très sincère et très matérialiste.

RENSEIGNEMENTS

DATE : Nuit du 7 Février au 8 Février 1976

HEURE : 01 h 30

CIEL : Etoilé

CLARTE AMBIANTE : Nuit très claire

VISIBILITE : Parfaite

TEMPS : Clair sans nuages ni vent

DISTANCE OBJET-OBSERVATEUR : Entre 20 et 25 mètres environ.

DUREE DE L'OBSERVATION : 10 minutes

COMPORTEMENT DE L'OBJET : Déplacement uniforme

DIRECTION SUIVIE PAR L'OBJET : Sud-Est vers Nord-Ouest (cap 308)

CHANGEMENTS DE DIRECTION DE L'OBJET : Néant

HAUTEUR A LAQUELLE SE TROUVAIT L'OBJET 20 mètres environ

VITESSE APPROXIMATIVE : Entre 80 et 100 km/h

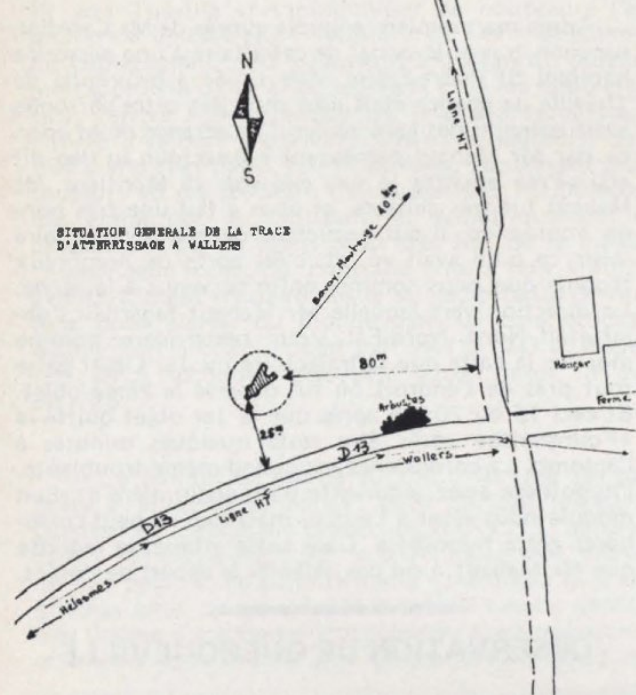
Suite bas de la p. 16

Atterrissage à Wallers (Nord) le 11 Juin 1976

Enquête de M. NAGLIN

59135 WALLERS. 14-6-76

Trace au sol dans un champs d'orge sur la route entre Wallers et Hélesmes. après atterrissage



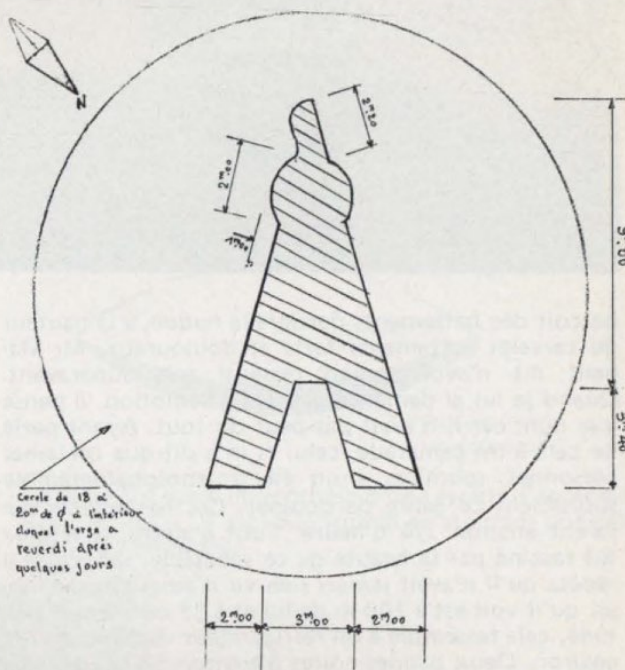
SITUATION GENERALE DE LA TRACE D'ATTERRISSAGE A WALLERS

Vendredi 11 Juin 1976 entre 4 h 45 et 5 h du matin, Monsieur S est alerté par son chien policier, très calme habituellement et qui marque alors une très vive agitation, attiré par une fenêtre de la maison qui donne vers les champs d'orge voisins.

Cette personne lit quelques jours plus tard dans la presse la relation de l'observation du vendredi 11 à 4 h 45 au-dessus de l'usine Chaussou de Maubeuge. Elle prend une carte sur laquelle elle trace, selon les dires des témoins, la direction prise par le phénomè-

ne. Cette trajectoire de 40 km à vol d'oiseau, passe dans sa région, entre Wallers et Hélesmes.

Le 14 Juin au matin, Mme S. allant faire son marché à Escaudain, suit la D13 et remarque dans un champ d'orge un endroit où les épis sont couchés d'une manière bizarre. Elle avertit son mari qui se rend sur place et constate qu'aucune trace de passage ne relie la D13 ou le chemin vicinal à cette empreinte dans le champ ; il remarque sa forme qui fait penser à un «A» majuscule.



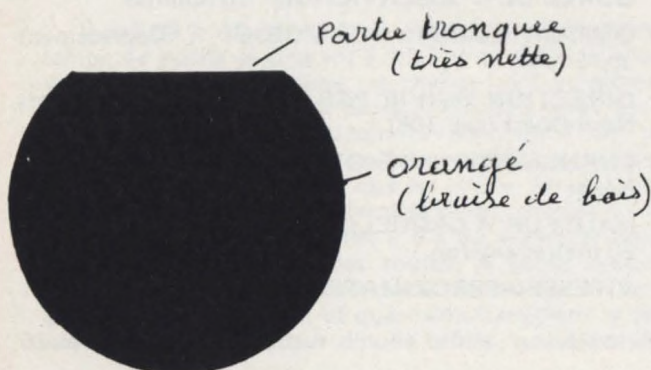
TRACE D'ATTERRISSAGE : 59135 WALLERS - 14-6-76

Il prévient l'enquêteur local et tous deux vont sur les lieux, où ils prennent les coordonnées exactes et reproduisent le croquis fidèle de la trace. Puis avec une boussole l'enquêteur, marchant d'est en ouest

Suite de la p. 15 QUERQUEVILLE

FORME ET ASPECT : Voir schéma

DIMENSIONS : L'observateur dit que de sa voiture il faisait un mètre de diamètre environ (donc plus grand en réel)



COULEUR : Orangé (comme de la braise de bois)

BRUITS : Le témoin n'a pas fait attention.

RECIT DU TEMOIN :

— « . . . Après avoir longuement discuté chez un camarade de Querqueville (50) je décidai de repartir chez moi. Je pris donc la rue Pierre Caron, puis la route de Nacqueville, soudain, arrivé au lieu-dit «La rivière», je vis donc sur ma gauche en altitude un étrange objet volant, il était de forme circulaire, mais tronquée à sa partie supérieure, il allait sensiblement plus vite que moi, il se dirigeait vers la Hague, il était d'une couleur orangée, je n'ai pas fait attention s'il faisait du bruit. Il volait approximativement à 20 ou 30 mètres d'altitude, et de ma voiture il paraissait avoir environ un mètre de diamètre. Je l'ai observé pendant 5 à 8 minutes puis je l'ai perdu de vue derrière un mur en tournant pour prendre la côte «Capel», je n'ai pas cherché à continuer mon observation car j'étais en retard . . . »

se dirige d'un point situé à 10 m, vers l'empreinte. Arrivé sur la trace, le nord magnétique indiqué par l'aiguille dévie de 15° vers l'ouest. Cette expérience a été renouvelée par deux personnes différentes, chacune avec sa propre boussole, et donna les mêmes résultats. Au ras du sol, bien que les boîtiers soient posés à plat, l'aiguille pivote et s'arrête dans n'importe quelle direction . . .

La trace a un contours bien net ; la rangée d'épis, voisine des épis couchés, est strictement verticale. Pour la plupart, les tiges sont cassées à quelques 10 cm du sol, mais les épis ne sont pas écrasés. Des cailloux, gros comme des petites pommes y ont été retrouvés et ne semblaient avoir subi aucune pression, n'avoir aucunement été enfoncés dans la terre, n'y ayant laissé aucune marque. Aucune trace de brûlure ou de dessiccation anormale des épis couchés, ou debouts. Il n'émanait aucune odeur, ni des épis, ni du sol. La terre avait le même aspect à l'intérieur qu'à l'extérieur de la trace.

Mais à quoi correspondait cela ? Quel en était l'auteur ? Nous avons une empreinte bizarre, une observation à Maubeuge, mais rien sur place.

Un appel à témoignage fût remis pour parution dans la presse locale le correspondant de Nord-Matin demanda des renseignements complémentaires et vint prendre des photos : selon l'impression générale, seul un phénomène descendant verticalement et remontant sans avoir touché durement le sol, a pu être à l'origine de cette trace. Nous apprîmes qu'aucune exhibition ou autre manœuvre militaire, et qu'aucun hélicoptère, privé ou officiel n'avait été signalé. Sur place nous apprîmes que cet endroit est fait de terres rapportées, ce qui de temps à autre, amène les céréales à être légèrement différentes sur toute une zone (depuis 10 ans cela n'a pas été noté régulièrement). Il n'y a pas eu d'agitation remarquée parmi les animaux des fermes voisines, le vendredi en question.

Revenus sur place mercredi 16 Juin, nous constatons que les épis d'orge reverdissaient sur un diamètre de 18 mètres autour de l'empreinte, comme si on l'avait arrosée au jet rotatif.

Après parution d'un article dans la presse, les curieux se pressèrent sur place ; le propriétaire du champ, exacerbé par ces mouvements néfastes, clama que cela était naturel dû à une faiblesse du terrain ou à un glissement du sol, ou à une averse brutale (!) . . . Le commissariat local abonda dans ce sens, et l'affaire fût classée du point de vue officiel.

Le 20 Juin, avec la boussole, la déviation avait disparu, bien que au ras du sol, sur la trace, l'aiguille hésitât avant de se stabiliser sur le nord.

Un point remarquable : le reverdissement noté récemment sur une vingtaine de mètres, fait marche arrière, les épis redeviennent de la même teinte que le reste du champ.

Appréciations de l'enquêteur : il faut retenir les points suivants :

— symétrie et géométrie parfaite de l'empreinte aux chemins, donc impossibilité d'intervention

humaine, comme des enfants venus jouer ou un couple fuyant les regards indiscrets.

— le commissaire de police a répondu qu'il n'y avait eu à cet endroit aucune manœuvre militaire, aucun atterrissage d'hélicoptère civil ou militaire. Il y eut bien des manœuvres militaires «Nord 76», mais elles ne commencèrent qu'à partir du 14 Juin au matin, dans une zone très vaste dont Wallers ne fût pas le point d'attraction.

— la sœur du propriétaire du terrain reconnaît spontanément que cela ne ressemble à rien de vu ou de connu, jusqu'ici.

— le propriétaire n'intervient pour solutionner à tout prix l'affaire (pluie brutale concentrée là, glissement de terrain !) que lorsqu'il se rend compte que des curieux piétinent son champ.

— réactions anormales de la boussole.

— reverdissement anormal et rapide des épis autour de l'empreinte, suivi d'un très rapide retour à la normale.

— il n'y eut en fait, ni vent, ni pluie, et la trace éventuelle produite par un avion ou un hélicoptère ne se présenterait pas ainsi.

Connaissant cela, il est tentant de faire le rapprochement avec l'observation de Maubeuge du 11 Juin à l'heure à laquelle le chien de M. S. s'agite vers le champ où nous avons trouvé l'empreinte . . .

Renseignements météorologiques pour la région de Maubeuge-Valenciennes (Waller) pour le 11 Juin à 5 h, vent 120° NW de 2ms ; visibilité 6 km ; ciel nuageux, cirrus à 7000 m ; température 12° 4 ; humidité 75 % ; pression 1015, 2 mb.

Enfin nos recherches sont récompensées ; nous apprenons que ce vendredi matin 11 Juin entre 5 h et 5 h 10, un autocar de ramassage d'ouvriers avec plusieurs d'entr'eux à bord, est passé sur la D13, alors qu'un objet inconnu, sombre, hémisphérique, était dans le champ, à une trentaine de mètres du dit autocar. Aucune perturbation sur le véhicule. Tous les passagers ne virent pas l'objet, car plusieurs somnolaient encore à cette heure matinale. Les observateurs ont réclamé l'anonymat le plus strict.

Il n'a pas été possible de savoir si cet objet inconnu estimé d'un diamètre d'une dizaine de mètres, était au sol, ou simplement très près du sol.

Il y eut donc bien un quasi-atterrissage le 11 Juin au matin, avec empreinte au sol, alors que le chien de M.S. se démenait, et cela dans le quart d'heure suivant l'observation de Chausson Maubeuge. L'étude des échantillons d'épis d'orge prélevés, dans l'empreinte et au dehors n'amena aucune découverte. On peut conclure que, vu la direction exacte prise par le phénomène de Maubeuge, rien n'interdit de supposer qu'il pouvait s'agir du même objet volant . . .

Nos Activités
(voir nos précédents numéros)

Près de Laon (Aisne) le 9 mai 1975

Enquête de M. LESBROS - Délégué Régional
(6 témoins : M et Mme M. CAUCHY — M et Mme
M. JACQUIN — M et Mme C. SAUVAGE)

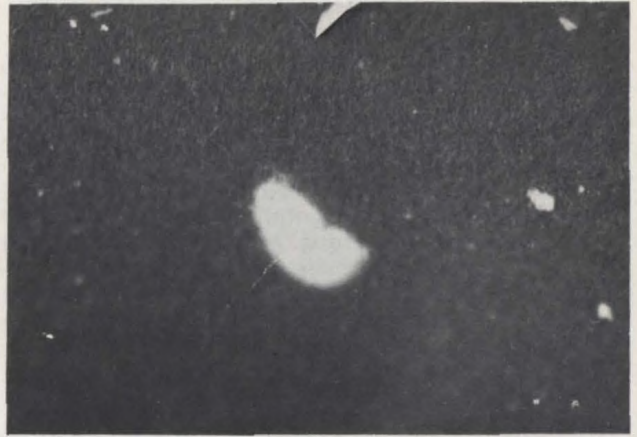
Nous étions ma femme et moi, chez ma sœur, lorsque vers 22 h 30, sur le point de partir, je regardai machinalement par la fenêtre et aperçus au dessus d'un immeuble parallèle à celui où nous étions, une lumière immobile, semblable à un gros phare. Cela me semblait bizarre, je décidai avant de regagner mon domicile, de me rapprocher de cette lumière pour en connaître son origine. Je pris ma voiture et allai, accompagné de ma femme, vers ce point lumineux. Arrivés au carrefour, nous prîmes la route de Belgique et c'est alors sur notre droite, que nous aperçûmes la lueur à très basse altitude. Ma femme me pria tout à coup de rentrer à la maison, elle était effrayée. La sachant très nerveuse, j'exécutai son désir. Une fois chez moi, je me précipitai à la fenêtre et j'aperçus encore cette lumière. C'en était trop, il fallait que je sache. Je décidai d'aller chercher un camarade possédant un bon appareil photo, car j'avais la conviction que cela n'était pas commun. Ma femme ne voulant pas rester seule, je lui proposai donc de l'emmener chez ses parents. Je passai chercher mon copain, allai chez mes beaux-parents pour y déposer ma femme. Il était environ 23 h 1/4. Ces derniers demandèrent des explications, si bien qu'ils insistèrent pour venir avec nous. Ils prirent leur auto et nous suivirent jusque ATHIES. Là, ils montèrent avec nous, car le témoin lumineux d'essence s'étant allumé, ils craignirent la panne. Ainsi nous nous retrouvâmes à cinq dans ma voiture. Moi au volant, mon ami à côté pour prendre les photos.

A la sortie d'Athies, direction Samoussy, je roulai doucement, quand tout à coup, une grosse lumière orange apparut au dessus du bois, à 30 - 40 m du sol, sur la droite de la route. Le temps d'apparition fut bref, 30 secondes environ. Il était approximativement minuit. Notre photographe n'eût pas le temps nécessaire pour le réglage de son appareil. La surprise et l'émotion furent très grandes parmi nous.



La croix indique l'endroit où la lumière apparaissait

Stationnés dans un chemin de terre nous attendîmes une seconde apparition. Celle-ci se produisit à 20 - 25 minutes plus tard. Là, notre photographe prit un cliché. Cette forme lumineuse était ronde, de couleur orangée, non éblouissante et semblait monter très légèrement. Elle apparaissait brutalement et disparaissait comme si elle se refermait sur elle-même,



lentement. Tout cela sans bruit. Nous dûmes partir, car ma femme était totalement prise de panique. Le fait de rouler la calma et la réconforta. Nous fîmes le tour du bois sans rien apercevoir. Plus rien. Mes beaux-parents reprirent leur auto et rentrèrent chez eux. Nous décidâmes de parcourir un peu le secteur. Sur la route de EPPES, nous vîmes des militaires en panne d'essence avec une ambulance. Il était environ 1 heure. Nous en prîmes un à bord pour l'emmener jusqu'à son camp, SISSONNE et lui demandâmes si des manœuvres s'exécutaient ce soir-là. Il nous répondit par la négative. Nous le déposâmes devant son camp et nous regagnâmes nos habitations.

Je signale qu'il nous semblait voir par moment, alors que nous parcourions le secteur, comme des éclairs très rapides à ras de terre.

Photographie réalisée avec un Praticka LTL, objectif 50 mm ; temps d'exposition 1 seconde sans pied.

L'examen du négatif montre un objet surexposé et bougé, ce qui paraît normal lorsqu'on pose une seconde sans pied et avec une intense émotion sur un objet estimé lumineux.

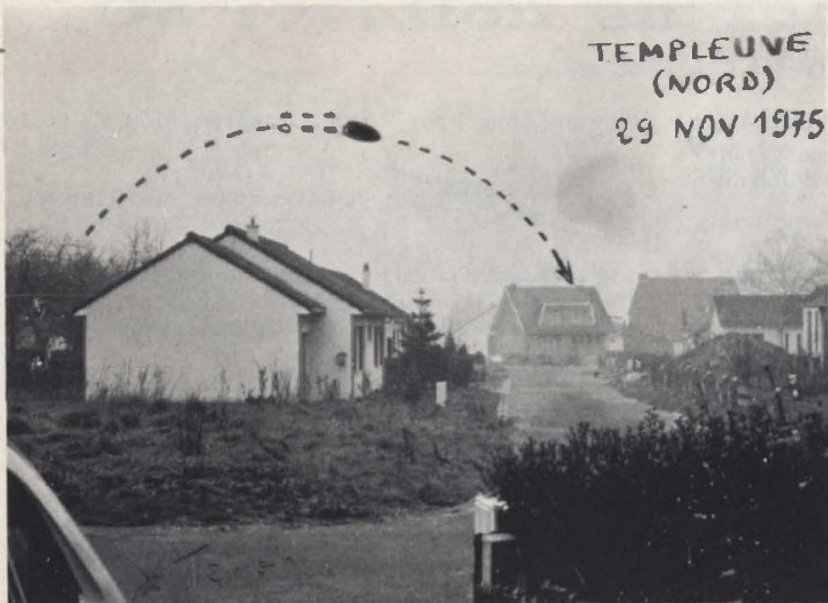
Les dimensions de la trace sont d'environ 3 x 5 dixièmes de millimètre — (soit environ 20' sur 30' d'arc) le bougé dessine un objet qui ressemble à une photo prise dans de semblables conditions par Y. RENARD voir LDLN 127 page 24 et Mystérieuses S.V.

Il est absolument certain que le photographe a réalisé un cliché d'une étrange lumière que l'on ne peut identifier. Libre à chacun de penser qu'il s'agit du portrait — flou et bougé — d'un authentique O.V.N.I.

Résufo

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !**

TEMPLEUVE
(NORD)
29 NOV 1975



OBSERVATION RAPIDE A TEMPLEUVE (Nord)

le 29-11-75

rapportée par M. DESSEAUX

Récit du témoin : Je fermais le couvercle de ma poubelle lorsque je fus pris d'une sensation étrange, indéfinissable : tout était très calme autour de moi et pourtant j'avais la conviction que «quelque chose» était proche. C'est alors qu'une lueur attira mon attention et je regardais vers la droite. Je vis une sorte de boule disparaître derrière le toit d'une maison. Intrigué, j'observais longtemps dans la direction où j'avais vu disparaître la chose. Quinze à vingt minutes plus tard, je vis émerger d'un bouquet d'arbres, un objet de forme ovoïde aux contours très nets, de couleur rouge orangé, laissant des incandescences derrière lui. La trajectoire décrite était parabolique. J'évalue la durée de l'observation à trois ou quatre secondes. La vitesse de l'objet paraissait constante et je n'ai constaté aucune perte de luminosité jusqu'au moment de la disparition derrière le toit d'une maison. Je suppose que le premier phénomène mal observé, avait suivi la même trajectoire que le second à quinze minutes d'intervalle.

J'ai d'abord pensé à une fusée de détresse : la taille de la chose, l'absence de bruit, sa vitesse constante, son absence de perte de luminosité m'ont amené à re-

fuser cette idée. Un feu de bengale ? taille trop importante, vitesse trop lente, etc . . .

Détails complémentaires :

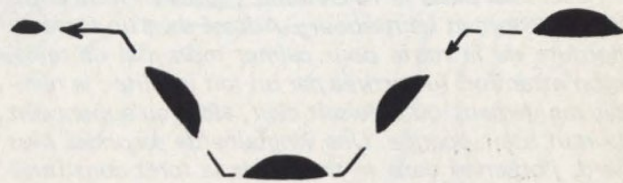
- heure : entre 8 h et 8 h 15
- lieu : Templeuve à 21 km de Lille
- distance évaluée : 360 m du témoin.
- trajectoire : SO/NE (aucune trace au sol aux endroits de départ et arrivée supposés).
- Taille calculée de 3 m environ
- Couleur : rouge orangé
- Témoin : M. Cormont enseignant, 27 ans
- Météo : 5°, vent d'ouest 3 m/s visibilité 12 km ciel très nuageux.
- Géologie : Yprésien, pas de faille locale

OBSERVATION DANS LE NORD

OBSERVATION A NEUF-MESNIL (Nord) le 27
Avril 1974

Rapport de M. BIGORNE

Melle Gourland, 21 ans venait de se coucher dans une chambre mansardée, et pouvait voir le ciel étoilé par une large baie vitrée située au-dessus d'elle. Il pouvait être 22 h 30. Les chiens du voisinage se mirent à aboyer furieusement, pour prévenir d'un fait anormal, mais la demoiselle ne comprenait pas pourquoi ces animaux faisaient un tel remue-ménage. Alertée encore par une forte luminosité extérieure, tout à fait inhabituelle, elle voit arriver dans son champ de vision, un objet volant de couleur rouge orange. Elle se lève rapidement et se met contre la fenêtre entr'ouverte. Elle entend nettement un bourdonnement et voit la chose plus distinctement : c'est un disque plat



NEUF-MESNIL (NORD) LE 27 AVRIL 1974 Δ 22:30

par dessous et bombé sur le dessus, de couleur à la fois rouge et orange mélangées, comme phosphorescent. Il est à une altitude moyenne (?) et semble très grand, soit 25 cm à bout de bras. Il avançait lente-

ment, horizontalement, comme par à coups, puis piqua vers le sol, fit quelques mètres de nouveau à l'horizontale, avant de remonter à son altitude primitive, et de repartir plus vite vers l'est.

Le bourdonnement disparut avec l'éloignement de l'objet. Puis les chiens se turent. Ce passage devant les yeux du témoin aurait duré aux environs d'une minute.

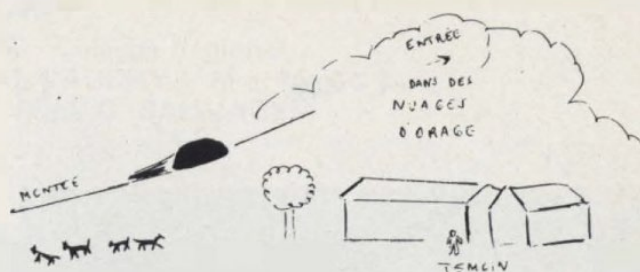
Effrayée, la demoiselle referma soigneusement sa fenêtre avec la conviction que cet objet inconnu était guidé par quelqu'un. On la ridiculisa et elle n'en parla plus. Pas de suites physiques ou psychiques.

Géologie : affleurement de sables blancs du Quenoy sous le limon des plateaux. Proximité de la rivière canalisée La Sambre.

OBSERVATION RAPPROCHEE A BAVAY LE 10 JUILLET 1975 (Nord) vers 22 h 00

Rapport de M. BIGORNE

Monsieur DRAPIER âgé de 63 ans, agriculteur à BAVAY, s'apprêtait à partir et de ce fait changeait de vêtements. Il était 22 h 00. Lorsque soudain les vaches se mirent à beugler toutes ensemble et à s'agiter et les chiens en même temps aboyaient anormalement. L'agriculteur se précipite dans la cour où il ne remarque rien ; il traverse les écuries pour aller derrière la ferme, et débouche dans les prés où sont les bovins. Il voit immédiatement au SE (en direction de La Longueville) un objet à basse altitude — environ 20 m — qui avançait vers le côté de sa ferme. Il prenait de l'altitude et de la vitesse, se trouvant bientôt à une centaine de mètres du témoin et à 60/80 mètres de hauteur. Cet objet était de la forme d'un champignon sans sa tige, soit un disque fortement bombé sur le dessus, et il laissait une traînée. Il était d'un rouge très vif et sa traînée rouge clair et courte. Sa taille a été évaluée équivalente à celle d'un arbre survolé de près, soit environ 10 m de diamètre



sur 4 m de hauteur. Malgré le remue ménage des bovins, le fermier entendit nettement un bourdonnement prononcé lors de son passage. M. Drapier revint en courant dans la ferme, appela son épouse, et tous deux coururent sur le devant, en direction du NNW. Arrivé le premier le témoin vit l'objet foncer directement dans de gros nuages noirs d'orage, et y rentrer ! L'épouse ne vit que la courte lueur laissée par le phénomène au moment de sa pénétration dans le nuage.

L'objet s'était-il posé, n'avait-il fait que survoler les lieux ? Quand il inquiéta les animaux, il montait en les survolant. Mais ce qui tracasse l'agriculteur, est le fait que le phénomène — qui n'a selon lui rien à voir avec la foudre en boule qu'il a déjà observé aille «se réfugier» dans d'ignobles nuages d'orage, alors que justement après cet orage éclata violemment . . .

On note la présence d'une ligne HT orientée ESE/WNW, d'un étang et d'un ruisseau. Géologie : landénien inférieur ; présence d'une importante nappe d'eau souterraine, profonde.

Ciel clair et dégagé aux 3/4. Michelin 53 pli 5. Soleil couché à 20 h 52. Lune couchée à 21 h 23.

UN QUASI ATERRISSAGE MECONNU DE 1955

Après avoir remis bien souvent, je me décide à vous communiquer un évènement dont j'ai été le témoin voilà déjà 21 ans, mais dont le souvenir demeure intact, croyez-le.

Ceci s'est passé le 15 Octobre 1955 à 21 h 55 entre Wissembourg et Lauterbourg. Adossé dans un fossé en bordure de la route pour calmer mon mal de reins, mon attention fut attirée par un fait insolite ; je réalisai rapidement qu'il faisait clair, alors qu'auparavant la nuit était opaque. Une vingtaine de secondes plus tard, j'observai dans la trouée de la forêt constituée par des prés de part et d'autre de la route une sorte de fusée volante qui dégagait une forte luminosité par l'avant qui était voilé par un halo rougeâtre, et sur le côté un bref jaillissement de traits lumineux de couleurs variées, et dont l'intérieur était inondé de lumière semblable à un éclairage électrique visible au travers de trois rangées de hublots 25 - 26 et 25 soit 76 hublots sur le flanc droit se présentant à ma vue. Plus loin je distinguai 2 curieux ailerons en

forme d'un demi-croissant arqués vers l'avant, d'où jaillissaient de l'arête en trois points précis des arcs lumineux de couleurs différentes à une cadence précise.

La luminosité se diffusait sur un rayon de 1000 m environ.

L'engin se déplaçait lentement et silencieusement à dix mètres au-dessus des grands chênes et comportait encore un aileron caudal de dix mètres de long, les pointes également arquées vers l'avant. Il pouvait mesurer de 375 à 400 mètres. Un trait de feu partait du bout de la fusée représentant 3 fois la longueur de l'engin.

Cinq minutes auparavant soufflait un vent assez fort, mais maintenant il était tombé complètement.

• • •

Observation en Indre-et-Loire

Enquête de M. L. CHENU

Lieu de l'observation : Lussault sur Loire (Indre et Loire)

Jour et heure de l'observation : mardi 4 Novembre 75 à 18 h 45

Conditions atmosphériques : ciel couvert très peu d'étoiles visibles ni vent, ni brouillard, (nouvelle lune le 3 Novembre de ce même mois) activité aérienne nulle.

Témoin : Monsieur CHAPUT Jean-Louis 19 ans viticulteur, domicilié à Husseau (groupe d'habitations rattaché à la commune de Montlouis sur Loire).

Les communes de Lussault et de Montlouis sur Loire sont situées sur la rive gauche de la Loire en bordure de la RN 751.

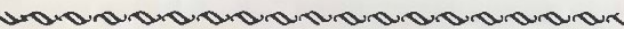
Nous ne nous sommes rendus sur les lieux de l'observation que le 13 Décembre car nous n'avons appris les faits qu'accidentellement, ceux-ci n'ayant fait l'objet d'aucun rapport que ce soit journalistique ou de Gendarmerie.

Il a fallu faire une véritable enquête car nous ne connaissions qu'approximativement la commune sur laquelle l'observation avait été faite et rien sur la ou les personnes témoins de cette observation.

Nous y sommes parvenus grâce à la gentillesse des habitants qui se sont toujours montrés prêts à nous aider, c'est ainsi qu'au bout de plusieurs jours nous avons pris contact avec le témoin.

Mon contact avec le Témoin

Garçon de 19 ans solidement bâti, visage ouvert intelligent, parle franchement, avec facilité, brièvement de ce qu'il a vu (n'en rajoute pas), me fait entrer chez ses parents, chez lesquels il habite et travaille. Atmosphère cordiale, gens simples ; mon



Je signale en outre qu'à l'instant où j'allais rejoindre le fossé, 3 sangliers de bonne taille m'ont frôlé, fuyant visiblement en s'écartant de la trajectoire de l'engin à venir.

Sur l'instant je pensais que l'appareil ressemblait à une sorte de poisson, un cabot, puis je conclus qu'il devait être amphybie, la découverte des ailerons particuliers appuyant cette impression, mais alors la propulsion dans l'eau devrait se faire à contresens du vol.

Sous réserve d'autres détails, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

C. KOLESNIKOF

PS. Bien sûr, le lendemain, un journal alsacien relatait brièvement le survol de l'Alsace et de la Lorraine de Nord-Est en Ouest à une vitesse de 14.500 à 28.000 km/heure avec des observations de témoins habitant Hunspach et Nancy.

épouse m'accompagnait et a été bien accueillie également. Nous avons été autorisés à communiquer son nom et son adresse.

Lieu d'observation

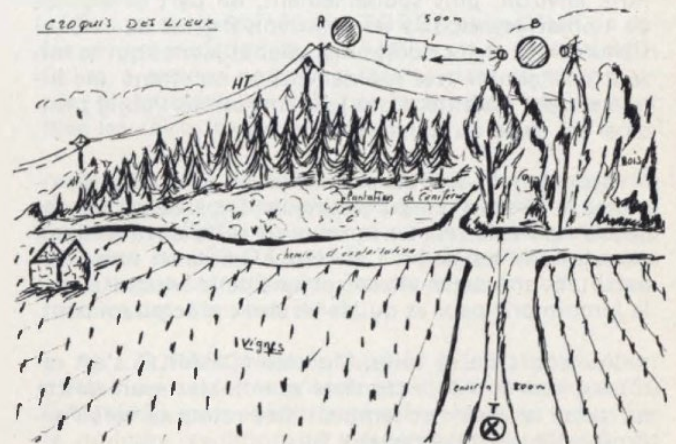
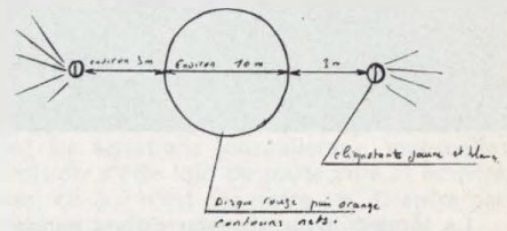
Configuration du terrain. Mollement vallonné, presque essentiellement planté de vignobles, entrecoupés de petits bois de feuillus et de plantations de conifères genre «épicéa».

Terrain - début de crétacé supérieur, carrefour de plusieurs zones de constitution différente, au nord et à l'est (Turonien supérieur) tuffeau jaune. A l'ouest formation alluviales hautes, au Sud alluvions anciennes. Entre les blocs Nord et Sud deux étroites bandes de limons de plateaux et d'argiles à silex (silex du Turonien).

Pas de faille à ma connaissance.

L'objet observé serait parti de cette zone ; mais aucune trace n'a pu être relevée en raison de la fréquence des passages de nombreux chasseurs de la région. Cette zone est elle même coupée par une route goudronnée le long de laquelle passe une ligne électrifiée haute tension. Les habitations sont à environ 800 m de cette zone.

croquis de l'objet observé par M. CHAPUT



RAPPORT D'OBSERVATION

Temps d'observation 3 mn environ ;

Le témoin travaillait au labourage des vignes, il travaillait aux phares car la nuit était tombée. A un moment donné la charrue a «bourré» selon la propre expression du témoin, s'est à dire qu'elle offrait une résistance anormale.

Voulant remédier à l'incident, Monsieur CHAPUT est descendu de son tracteur. Ses yeux se sont portés un instant vers la ligne d'horizon c'est alors qu'il a perçu une grosse boule rouge stabilisée à environ 500 mètres du lieu où il se trouvait. La boule avait la forme et la taille du soleil levant, le contour était net sans halo, la lumière qu'elle émettait changeait d'intensité sans jamais aveugler ni éclairer le paysage alentour. Cette boule est restée environ trente secondes à la même place, puis s'est mise en mouvement pour se rapprocher du témoin. Le témoin signale que la vitesse de l'objet était constante et très lente.

Au cours de son déplacement, l'objet s'est arrêté deux fois et sembla perdre de l'altitude à chaque arrêt comme si son propre poids l'attirait vers le sol.

Le phénomène finit par s'immobiliser au-dessus d'un petit bois situé à environ 200 mètres de Monsieur CHAPUT à une hauteur approximative de 50 mètres. Cet objet semblait avoir environ 10 mètres de diamètre.



Le témoin a pu observer l'objet pendant une minute environ, puis soudainement, de part et d'autre de l'objet principal à environ trois mètres de celui-ci s'allumèrent deux boules blanches et jaunes qui se mirent à clignoter très rapidement en émettant une lumière assez violente. Dans le même temps l'objet principal est passé du rouge vif à l'orange.

Malgré qu'il ait mis ses phares en puissance maximum, le témoin n'a pu distinguer la partie de ou des objets non éclairés. Le témoin est resté environ deux minutes sur les lieux. Les feux clignotants fonctionnaient à une telle vitesse et une telle intensité que le témoin prit peur et quitta les lieux précipitamment.

Au cours de sa fuite, Monsieur CHAPUT s'est retourné une fois et a constaté que l'objet avait quitté lui aussi les lieux et semblait être retourné vers l'endroit où il le vit la première fois.

REMARQUES.

Monsieur CHAPUT constata que les évolutions de l'objet semblaient indiquer qu'il était parfaitement autonome.

Les deux boules clignotantes semblaient appartenir à l'objet et se trouver à ses extrémités.

Monsieur CHAPUT n'a perçu aucun bruit autre que celui de son tracteur qui tournait au ralenti. A aucun moment le moteur de ce tracteur n'a changé de régime. La montre du témoin qui se trouvait dans la poche intérieure de sa cote de travail, n'a subi aucune altération et a continué à fonctionner normalement.

Le témoin n'a subi aucune lésion, son acuité visuelle est normale, il n'a pas fait de rêve à la suite de son observation et n'a pas été traumatisé.

A aucun moment Monsieur CHAPUT n'a assimilé son observation à un phénomène connu ou à un objet volant habituel (avion, hélicoptère etc . . .)

Le témoin semble parfaitement équilibré, intelligent et parle de son observation avec facilité. Avait vaguement entendu parler de soucoupes volantes et y croit fermement depuis son observation.

S'est confié à ses parents dès son retour et à quelques camarades puis s'est tu en raison des moqueries dont il était l'objet.

NOTE DE L'ENQUÊTEUR, EN CONCLUSION

Dans le cas présent comme dans beaucoup d'autres cas étudiés, il semblerait que les émissions lumineuses soient un moyen de communication entre les habitants d'un lieu et les occupants des M.O.C.

Il semble en effet que l'objet observé est été, dans un premier temps attiré par les phares du tracteur que conduisait le témoin. Dans un deuxième temps le fonctionnement des clignotants de l'engin semble être consécutif au changement code-phare que le témoin a effectué. Indépendamment des faits relatés l'implantation de la base aérienne militaire 705 ne semble pas étrangère à l'apparition d'OVNIS dans la région.

Un Goniomètre de Poche

(réalisé par M. Monnerie,
responsable de Résufo)

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifiée.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

En vente au siège de LDLN : 2,50 F franco : règlement en timbres accepté.

LE COMPARETEUR

Par son utilisation, il complète le goniomètre de poche décrit ci-dessus. Bien des témoins ont de la difficulté à évaluer le diamètre apparent des objets observés et commettent des erreurs parfois énormes. Cette petite carte permet d'y remédier dans une certaine mesure. Coût : 2 francs.

En vente au siège de LDLN, règlement en timbres accepté. gonio plus compareteur : 3,50 F, s'ils sont commandés ensemble.

EN ALGÉRIE

Enquête de J.P. TROADEC

TEMOIN : Mme M. résidant rue Capty à ORANGE. Cette dame désire garder l'anonymat au cas où l'observation serait publiée.

PROVENANCE DU FAIT : J'ai été mis au courant du fait par un de mes amis qui connaissait bien la fille (17 ans) de Mme M. la fille de la dame en question avait donc raconté «l'aventure» de sa mère à mon ami. La dessus je me suis donc rendu chez le témoin.

N.B. Il faut dire que j'ai eu beaucoup de mal à obtenir les renseignements qui suivent. Mme M. n'étant pas très «chaude» pour me raconter ce qu'elle avait vu. Cette dame étant veuve et vivant seulement avec sa fille n'aime pas que l'on vienne la déranger ; elle vit un peu en récluse. De plus Mme M. trouve que son observation ne présente pas d'intérêt et donc il ne faut pas en parler d'après elle.

Lors de son observation il y avait d'autre témoin mais Mme M. n'a pas voulu me dire de qui il s'agissait ni combien ils étaient.

LES FAITS :

Cela s'est passé il y a 20 ans dans un village d'Algérie (HAMAN-BOUA-DJAR). C'était vers les 7 heures du soir en été, donc bonnes conditions atmosphériques, il faisait encore jour.

Mme M. a aperçu 3 boules brillantes de 1 m de diamètre à peu près. Ces 3 sphères évoluaient assez bas puisqu'elles sont passées juste au-dessus des toits des maisons. Dans un village les maisons sont très basses donc l'objet où les objets (car il y avait 3 lumières) est passé à quelques mètres du sol. Ces boules de lumières passèrent lentement, de telle manière que les témoins (à ce moment là d'autres personnes avaient rejoint Mme M.) purent très bien les observer et voir qu'il s'agissait de quelque chose d'inconnu qu'aucun n'avait jamais vu auparavant.

Du fait de la faible vitesse de l'engin ils purent le suivre des yeux pendant un moment puis caché de la vue par l'environnement l'objet disparut aux regards.

La description du phénomène s'arrête là je n'ai pas pu obtenir d'autre détails, qui auraient pu être des plus intéressants.

Pour ce qui est du témoignage je me porte à peu près garant de l'authenticité. Tout cela m'a été décrit très naturellement. Mais cette dame ne m'a pas expulsé de chez elle mais presque ; ceci toujours car elle ne veut pas être dérangée par des étrangers et surtout lorsqu'il s'agit de jeunes gens (j'ai 18 ans) s'intéressant aux «Soucoupes Volantes».

Un schéma aurait bien rendu compte de la situation mais toujours pour les mêmes raisons je n'ai pu en obtenir un.

GTR : LES DÉTECTEURS MAGNÉTIQUES

Il est nécessaire avant de construire un détecteur de savoir quelles sont les grandeurs de champs à mesurer. Il est évident qu'on a intérêt à détecter les plus faibles variations du champ magnétique local, à l'exception des parasites industriels et ménagers ambiants. D'autre part, nous devons tenir compte du champ magnétique terrestre dans la plus part des appareils. En fait ce sont les variations anormales de ce champ terrestre qui vont nous indiquer la présence éventuelle d'un O.V.N.I.

Le champ terrestre étant pour sa composante horizontale de 0,2 Gauss environ il faudra détecter les variations en plus ou en moins de ce champ terrestre, causées par un engin perturbateur.

Voyons quelles peuvent être les grandeurs minimum de ces variations.

L'unité officiel est le TESLA qui est un champ très puissant et vaut :

$$1 \text{ TESLA} = 10000 \text{ GAUSS}$$

Cette unité est trop grande pour nous.

Le GAUSS, ancienne unité officielle est encore trop grand puisque le champ terrestre vaut environ :
C.T. = 0,2 GAUSS

Il faut donc une unité sous multiple qui est le GAMMA.

$$1 \text{ GAUSS} = 100.000 \text{ GAMMAS}$$

donc le champ terrestre = 20.000 GAMMAS

Grandeurs des détections possibles :

1) Les appareils industriels les plus sensibles (ex. magnétomètre à protons) détectent 0,1 GAMMA, et enregistrent les variations journalières, mensuelles, etc, à condition d'être loin de toute ville et activités industrielles, ce qui n'est pas notre cas. D'autre part leur prix les mettent hors de nos possibilités.

2) Les magnétomètres à TORES permettent de détecter une variation de 1 GAMMA, mais sont très difficiles à réaliser pour être stables dans le temps, de plus il faut être un très bon technicien connaissant bien les «circuits opérationnels».

3) L'aiguille aimantée utilisée dans la majeure partie des détecteurs actuels permet dans le meilleur des cas (excellent pivot, rubis par exemple) de détecter une variation de 100 GAMMAS. En fait nous verrons que c'est largement suffisant car en dessous nous détectons les parasites industriels.

4) Les relais à lames souples (I.L.S.) permettent d'atteindre une très grande sensibilité théorique (50 GAMMAS) mais sont très instables dans le temps car la moindre variation de température les dérègle. Ils sont donc fortement à déconseiller.

5) Les bobines comportant plusieurs milliers de spires de fil peuvent faire d'excellents détecteurs de champs magnétiques variables. Ne détectant pas les champs continus leur sensibilité dépend de la vitesse de passage de l'O.V.N.I. La sensibilité peut être de 1 GAMMA. Il faut être là aussi un bon technicien pour les réaliser.

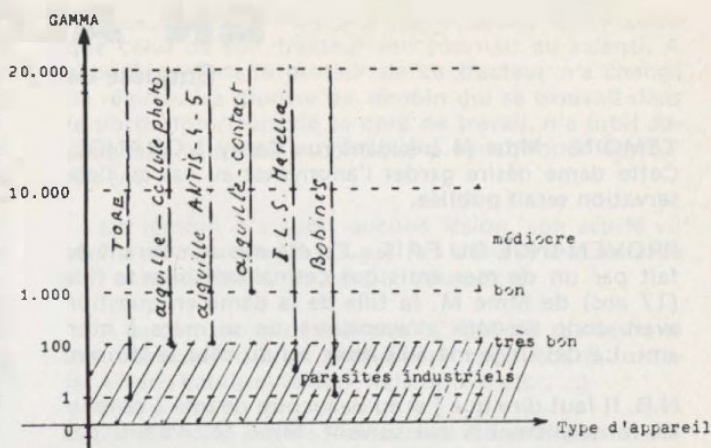
Nous pouvons résumer dans un tableau les possibilités de tous ces appareils.

Ces valeurs sont théoriques et dépendent de la qualité de la réalisation. On pourra considérer qu'un appareil détectant dans la zone comprise entre 100 et 1000 gamma est un bon appareil. Au dessus de 1000 gamma l'appareil est médiocre.

Afin de donner une idée de valeurs.

- 1 degré = 345 gammas
- 2 degrés = 710 gammas
- 3 degrés = 1055 gammas

Après ce tour d'horizon nous pouvons résumer dans un deuxième tableau les qualités-défauts des appareils existants.



TYPE	TORE	AIGUILLE CEL. photo	AIGUILLE antis 4,5	AIGUILLE contact	I.L.S. marella	BOBINE
Sensibilité	1 G.	100 à 1000 G.	100 à 1000 G.	1000 et plus	50 G.	1 G.
Al. piles		oui, 8 jours	oui 6 mois	oui 1 an	oui 1 an	oui 8 jour
Al. secteur	oui	oui				oui
Variation température	difficile à régler	très faible	très faible	nulle	très instable	faible
Fiabilité	bonne	bonne	bonne	mauvaise	très mauvaise	bonne
Réalisation	très difficile	compliquée	compliquée	simple	simple	difficile
Prix aprox.	500 Fr.	100 Fr.	100 Fr.	50 Fr.	50 Fr.	300 Fr.

Ces deux tableaux nous permettent d'avoir une idée générale des appareils existants.

Nous ajouterons, que nous préférons les alimentations sur piles qui sont plus simples et évident tous les

inconvenients du secteur.

Dans un prochain article nous donnerons deux méthodes pour étalonner les appareils.

LDLN GRENOBLE : BILAN D'ACTIVITÉ 1976

GRENOBLE est une métropole à vocation universitaire et industrielle : elle possède, par conséquent, de très nombreuses capacités humaines ainsi qu'un fort potentiel technologique. Jusque là, rien que de très alléchant pour une Délégation Régionale LDLN nouvellement créée.

Mais, si l'on précise que...

1) La capitale du DAUPHINE était restée des années à l'écart d'une action sérieuse dans le domaine ufologique, et qu'il serait malaisé de redresser une telle situation.

2) L'Union Rationaliste, gardienne de la stricte orthodoxie (?) scientifique et pourfendeuse acharnée d'ovni et autres phénomènes sulfureux, avait une antenne locale besogneuse, agitée, caractérielle, qui n'avait de cesse de montrer qu'elle existait, malgré des bruits pessimistes...

3) La Maison de la Culture, enfant chéri de la Municipalité, limitait son programme scientifique aux problèmes de l'Environnement, de l'Ecologie, aux débats sur le nucléaire, sur les montres à quartz (!), le tout dans un arrière-plan politique qui ne laissait aucune chance aux sujets non-conformes à sa vocation culturelle (?) ce fut très vite évident.

... on conviendra que la cuvette des Alpes s'apparentait (furieusement) à la marmite du diable. Dans un contexte (curieusement) défavorable, il fallait agir par nous-mêmes, mettre l'accent sur la promotion d'une information rigoureuse tous-azimuts (public, milieux universitaires, Presse) : bref, il nous revenait de présenter une Ufologie débarrassée de sa gangue idéologie, profit, cultisme) et c'est ce que nous entreprimes dès le mois de MARS 1976, après avoir rameuté quatre ou cinq bonnes volontés qui formèrent, en cette circonstance, la première ligue de l'Equipe LDLN GRENOBLE.

— 9 mars : Jean-Claude BOURRET répond favorablement à notre invitation et donne, devant 500 personnes, une conférence-débat sur le thème «OVNI : Mythe ou Réalité» ? en s'appuyant sur une importante projection de diapos — Le rationaliste de service se fait remarquer par ses interventions criardes, sa mauvaise foi et sa totale incompetence.

— 10 mars : très large compte-rendu dans le DAUPHINE LIBÉRÉ. Le journaliste Roger VIGNERON souligne que Jean-Claude BOURRET et LDLN - GRENOBLE ont fait l'objet d'une réception dans les salons du journal et note que la conférence s'est déroulée à guichets fermés.

— Avril 1976 : LES CAHIERS RATIONALISTES (c'est le bulletin de la paroisse, mais il faut bien se tenir au courant . . .) évoquent la soirée du 9 Mars dans les termes suivants :

«A Grenoble, BAUDIN s'oppose à Jean-Claude BOURRET. Nos encouragements lui sont acquis, mais il est excellent qu'il agisse par lui-même» sic transit !

— 24 - 25 - 26 - 27 Avril : Le DAUPHINE LIBERE publie une importante série d'articles sur le thème «LA SCIENCE ET LES OVNI». Il s'agit de l'interview de Pierre GUERIN par Roger VIGNERON qui ont répondu favorablement à notre sollicitation et ont été mis en rapport par nos soins. Ce reportage constitue un événement unique dans la presse quotidienne française ; il se découpe ainsi :

1— Un phénomène troublant et un problème fantastique.

2 — Des preuves testimoniales qui emportent l'adhésion.

3— Des interférences psychiques dans les observations rapprochées.

4— Un modèle réduit qui passe le mur du son sans onde de choc.

— 27 AVRIL : «GRENOBLE, capitale de l'obscurantisme», c'est tout un programme, mais aussi le titre du Courrier des lecteurs (DAUPHINE LIBERE) ou notre rationaliste de service joue les parangons de vertu et montre les dents — Peu impressionnable, Michel PICARD (au nom de LDLN - GRENOBLE) répond par voie de presse également et met l'accent sur la définition d'«obscurantisme» : Etat d'esprit réfractaire à la raison et au progrès. Système de ceux qui ne veulent pas voir l'instruction pénétrer dans la masse du peuple (LAROUSSE). Ce qui a pour effet de clore la polémique, mais la ville s'anime !

— 10 MAI : «LA SCIENCE ET LES OVNI». C'est aussi le titre de la conférence que donne Pierre GUERIN, sous nos auspices, devant 300 personnes : uniquement des scientifiques, étudiants, enseignants . . . ce qui, compte tenu des circonstances (décision et organisation de dernière minute) est un succès inespéré.

Le langage est celui de la rigueur, le débat se prolonge fort tard (23 h 45) et le rationaliste de service s'abtient prudemment.

— 11 MAI : Titre du DAUPHINE LIBERE : «Avec Pierre GUERIN, un AMPHI sur les OVNI».

— 5 JUIN : Appel à témoignages de LDLN - GRENOBLE dans la Presse Régionale.

— 20 JUIN : Roger VIGNERON, invité au colloque de POITIERS par Jean-Claude BOURRET (sur notre demande), donne un très important compte-rendu de cette manifestation : son article paraît en page de couverture du DAUPHINE LIBERE («Des scientifiques apportent leur caution aux OVNI . . . et voici l'AERODYNE»).

23 JUIN : Conférence d'Evry SCHATZMAN, président de l'Union Rationaliste, sur le thème : «LA VIE DANS L'UNIVERS». Il s'agit en réalité d'une réplique puisqu'elle est consacrée pour une large part aux OVNI et qu'elle tente d'annuler les effets désastreux de la conférence de Pierre GUERIN : c'est un échec retentissant (malgré le thème aguicheur) et une soixantaine de rationalistes et sympathisants écoutent béatement leur chef de file parler (avec aplomb) de ce qu'il ne connaît pas. Heureusement LDLN - GRENOBLE (présence effective et musclée) anime cette morne soirée.

— 24 JUIN : «Pour M. SCHATZMAN et les Rationalistes, la vie dans l'Univers se mesure au ras du sol». Roger VIGNERON, dans son commentaire, poursuit : «Son sujet, la vie dans l'Univers, ne manquait pas d'ambition. Il fut rapidement ramené au sol, pour ne pas dire abattu en vol par des questions passionnées que l'auditoire a posées sur les OVNI, puisqu'aussi bien, en réalité, il ne s'agissait que de cela».

— 26 JUILLET : «LUMIERES DANS LA NUIT : 30 enquêteurs dans l'ISERE». Roger VIGNERON consacre un reportage au groupement LDLN, note la forte progression de l'équipe grenobloise, ajoute que l'on peut se joindre à nous pour peu que l'on respecte une discipline intellectuelle qui s'apparente à l'esprit scientifique et conclut que le fait d'avoir gardé l'esprit critique nous a valu de «devenir les interlocuteurs des scientifiques dans leur lutte contre l'obscurantisme, même lorsqu'il se pare des vertus du rationalisme». L'impact de cet article est très important.

— SEPTEMBRE 1976 : Les Cahiers Rationalistes, plus Bulletin paroissial que jamais, font état de la conférence du Président SCHATZMAN, dans la rubrique VIE DES SECTIONS (!). Le narrateur n'a pas l'outrecuidance d'indiquer que ce fut un «four» (révérence oblige), mais, sans trop s'étendre, note que SCHATZMAN apportait «le point de vue rationaliste sur un sujet que les grenoblois ont largement entendu traiter par les partisans les plus fantaisistes (sic !) des extraterrestres». En écrivant cela, il vend la mèche car le sujet officiel de cette conférence était seulement «la vie dans l'Univers», sans mention au problème,

OVNI ni, bien entendu, référence à la venue de Pierre GUERIN. Il s'agissait donc bien d'une contre - conférence qui n'osait dire son nom et c'était révélateur du fait que nous étions sur la bonne voie.

Ce texte fait également valoir que « les admirateurs de M. Pierre GUERIN et M. Claude POHER (il n'y a pas de quoi avoir honte !) affirment que l'explication rationaliste — il s'agit, dit SCHATZMAN, d'un MYTHE SECURISANT — se tient au ras du sol et nie l'évidence. Nul doute que parmi les auditeurs d'EVRY SCHATZMAN, il ne s'en soit trouvé, au contraire, un bon nombre pour apprécier cette prudence et cette largeur de vues » re-sic !

— 12 OCTOBRE : Un membre de l'Union Rationaliste, dont le nom nous échappe, donne une conférence ayant pour thème : « Les sciences occultes sont-elles des sciences ? ».

Il n'y a pas 40 spectateurs et, devant cette désaffection (qui doit être de l'incompréhension !), le moral des rationalistes grenoblois baisse dangereusement. Nous ne restons pas insensibles à cette situation (se reporter au 8 Novembre !)

— 5-6-8 NOVEMBRE : Le DAUPHINE LIBERE publie la série d'articles de Roger VIGNERON sur le thème : « SCIENCE et PARAPSYCHOLOGIE ou l'Aventure du FUTUR ».

C'est le fruit d'une rencontre avec le professeur Rémy CHAUVIN qui accepta, sur notre demande, d'accueillir le journaliste du D.L. en son Laboratoire de Rambouillet. Titre des articles :

1 — Le profil du surdoué : un « simple en esprit ».

2 — Le chat qui donne des ordres aux générateurs de hasard.

3 — Passé, présent et futur n'existent que dans notre cerveau.

— 8 NOVEMBRE : nous organisons une conférence sur la PARAPSYCHOLOGIE avec Rémy CHAUVIN, non sans une certaine appréhension : la conférence était réservée aux Universitaires, étudiants enseignants, médecins. La salle était vaste (500 places) et Rémy CHAUVIN avait malicieusement fait la remarque suivante : « Je préfère de beaucoup une petite salle archi-bondée qu'une grande salle à moitié vide ! ». Enfin, le sujet n'était pas particulièrement de notre ressort, bien que nous nous y intéressions. Bref, ce fut un grand soulagement de voir une salle pleine à ras-bord.

A notre demande, Rémy CHAUVIN mit l'accent sur un débat, plus long qu'à l'accoutumée, car les questions furent nombreuses, variées et cohérentes. Aucun contradicteur à l'horizon, malgré l'invitation de Rémy CHAUVIN faite au rationaliste de service (qui serait actuellement démissionnaire...)

— 9 NOVEMBRE : premier compte-rendu de Roger VIGNERON. « L'initiative privée de LDLN-GRE-

NOBLE, qui élargit ses investigations à tous les domaines du paranormal, débouche sur un débat public dont il est inutile de souligner le grand intérêt ».

— 10 NOVEMBRE : deuxième compte-rendu de VIGNERON, dans le D.L.

« On doit à des hommes tels que Rémy CHAUVIN que la lumière commence à poindre du côté de connaissances jusqu'alors occultes, ceci grâce à des particuliers comme les gens de LDLN - GRENOBLE qui, avec un parfait désintéressement, débroussaillent les faits maudits avec bon sens, et préparent les chemins de la science authentique ».

— 19 Novembre : Le D.L. public, sous le titre OVNI et HYPNOSE, une lettre de LDLN - GRENOBLE

— 19 NOVEMBRE : Le D.L. publie, sous le titre OVNI et HYPNOSE, une lettre de LDLN - GRENOBLE qui constitue une mise en garde contre la conduite des opérations, concernant l'affaire GIULIANA, et l'exploitation qui en découlait. La lettre se termine ainsi : « Le code déontologique de l'enquêteur OVNI reste à écrire ».

— 20 DÉCEMBRE : Retour de Jean-Claude BOURRET à Grenoble, invité cette fois par la jeune Chambre Economique locale, qui répondait ainsi favorablement à notre suggestion ! Présence de LDLN - GRENOBLE à la tribune ; comme d'habitude, l'on refusa du monde. La boucle était bouclée.

Ces quelques dates ont jalonné l'itinéraire 1976 d'une véritable équipe. A cet égard, nous tenons à souligner ceci : RIEN N'AURAIT ÉTÉ POSSIBLE sans une coopération qui demandait plus à l'amitié et à la disponibilité de chacun qu'à des obligations morales relevant de structures plus rigides, comme les Associations Loi 1901. Ce n'est pas la seule voie possible et les nombreux contacts que nous avons eu avec nos voisins de l'AAMT (Drôme) et du CSERU (Savoie) montrent justement que l'esprit d'entreprise n'est pas interdit, loin de là, à des groupes structurés. Simplement, par goût personnel, selon le temps dont on dispose, nous estimons qu'il est possible de mettre des initiatives en pratique pour peu qu'elles reçoivent le consensus de l'amitié. A notre avis, il est possible de commencer par là et c'est ce que nous conseillons vivement à ceux qui nous lisent et auxquels notre itinéraire aura donné quelques idées. L'étape du groupe structuré pouvant couronner dans un deuxième temps, une extension locale conséquente.

Que tous nos amis enquêteurs LDLN de l'Isère soient remerciés et félicités. Ils nous ont permis de réaliser cette mise en valeur d'une information sérieuse qui constitue l'élément - clé de toute action entreprise au niveau de villes importantes (et notamment universitaires). Lorsque ce type d'information est proposée à tous, nous pouvons témoigner qu'il n'existe plus de fief (ou de chasse gardée) de sujets tabous et de contradiction aveugle qui tiennent. RIEN N'AURAIT PU SE FAIRE, non plus, sans Roger VI-

● ● ●

LE 3 DECEMBRE 1976. LE PUY (Haute-Loire)

Vers 21 h M et Mme Salat et leur fils purent observer pendant 10 minutes, un objet orange, vert, rouge, jaune, et clignotant. L'engin disparut dans le sens SE. NO en laissant derrière lui une traînée blanche. Deux autres témoins ont vu le phénomène dans la région du Monastier.

La veille à Loudes vers 20 h 15, un témoin signale à la gendarmerie une lueur inhabituelle et étrange dans le ciel. Mais un brouillard important gêna les observations. Dans la même région le 18 Novembre 1976 vers 18 h 30 un objet avait traversé la vallée de la Ribeyre; le témoins était M. Jacques Pioct et sa mère.

(«Centre dimanche» du 5-12-76)

LE 3 DECEMBRE 1976. LABUISSIERE (Pas de Calais)

Vers 8 h 15, 6 enfants attendaient l'autobus les menant à Bruay, quand ils virent un objet triangulaire muni de 2 feux jaunes à l'avant et un plus gros, rouge et clignotant à l'arrière, dans la direction d'Haillicourt. L'engin passa au-dessus du clocher de l'église, puis disparut derrière les arbres du foyer Norguet. L'observation dura 30 secondes.

(«Voix du Nord» du 4-12-76)

LE 8 et 9 DECEMBRE 1976. LARCHE (Alpes de Haute Provence)

Le 8 Décembre, vers 23 h les sergents chefs, Gaborris et Charrins ont vu un objet de forme allongée se dirigeant vers le N.E. Les chiens de la caserne hurlèrent à la mort dans le même instant. Le lendemain vers 23 h, les 2 officiers se trouvèrent sur le même chemin et purent voir dans le ciel 4 formes semblables à celle de la veille. A une hauteur de 500 à 1500 m, ces objets se dirigèrent vers le col de Mirandol. Les chiens ont à nouveau hurlé à la mort. Deux autres témoins, dont un douanier en poste à Larche ont observé le phénomène. Le second témoin, habitant à Montfort, a vu le 9 Décembre à 7 h 15, un objet se déplaçant vers le Nord, lumineux et de couleur orangé. Lui aussi revit ce même phénomène le lendemain au même endroit.

(«Dauphiné Libéré» du 14-12-76)

LE 11 DECEMBRE 1976. LA BAZOGE (Sarthe)

Vers 19 h 15, un habitant du lieu dit «La Baussole» a observé dans le ciel à 1 km de lui (d'après le témoin) un gros point lumineux orange foncé. L'observation dura 1/2 heure. Le ciel était dégagé et il y avait un fort clair de lune.

(«Le Maine Libre» du 22-12-76)

MI DECEMBRE 1976. CONFLANS SUR ANILLE (Sarthe)

Vers 2 h du matin dans le quartier de la madeleine, plusieurs jeunes gens ont vu un objet, à 15 m environ du sol, émettant un bruit métallique et d'un diamètre d'environ 5 m. Immobile dans la direction des bois de Marchevert et de la Croix Mignon, l'engin poursuivit un instant la voiture des jeunes gens avant de prendre à grande vitesse la direction de l'Est.

(«Maine Libre» du 20-12-76)

LE 14 DECEMBRE 1976. CAMPO DELL'ORO (Corse)

Entre 1 h 15 et 1 h 27, près de l'aéroport, M. Alain L., circulant en voiture vit une boule d'un blanc intense entourée d'un léger halo, à environ 100, 200 m du sol. Soudain une seconde boule lumineuse vint la rejoindre. Les 2 boules décrivirent un fantastique ballet au-dessus du golfe pendant 10 mn, puis elles s'immobilisèrent quelques secondes avant de s'élever rapidement dans le ciel.

(«Nice Matin» Ed. Corse du 26-12-76)

LE 19 DECEMBRE 1976. ARC LES GRAY (Haute Saône)

Vers 19 h 30, M.J. Gardot sortant de chez lui, vit dans le ciel, un objet de la grosseur d'un ballon de football. Le témoin appela ses parents et avec ceux-ci il vit l'objet effectuer des mouvements de haut en bas en émettant des lueurs intenses, puis disparaître en direction de Mantoche.

(«Est Républicain» du 21-12-76)

LE 21 DECEMBRE 1976. LA BIEVRE (Isère)

Vers 22 h 30 M.J. Denolly de Pajay, et ses voisins (en tout près de 20 personnes) ont vu dans le ciel au S.E. de Pajay une grosse boule lumineuse émettant des lueurs vives de couleur vert jaune et rouge en clignotant à 2 reprises, l'engin a pris la forme d'un losange, la pointe vers le haut, il se déplaçait très lentement vers la droite. Vers 11 h 45 les lueurs s'estompèrent bien que l'objet resta visible.

(«Le Progrès» du 27-12-76)

LE 24 DECEMBRE 1976. PELUSSIN (Loire)

A 7 h 50, M.G. Romeu circulait en voiture en direction de Chavanay, quand il vit à 100 m environ d'altitude, un engin circulaire, rouge orangé, d'un diamètre de 5 à 6 m et immobile. Le pourtour de l'engin était d'une lumière plus éblouissante et une fumée claire s'échappait de la base centrale de l'engin, qui disparut en quelques secondes.

(«Centre Dimanche» du 26-12-76)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON**

● ● ●
GNERON, journaliste au DAUPHINE LIBERE, dont l'objectivité, la compréhension et... la patience ne le cèdent en rien à son intérêt pour de tels sujets, à la relation qu'il en donne et qui constitue un exemple

unique dans la presse quotidienne française.

Il fallait le souligner avec force ; 1976 est mort, vive 1977 !

Francis CONSOLIN - Michel PICARD (D.R.)

N.D.L.R. : Nous invitons les autres délégations à nous remettre de temps à autre le compte rendu relatif à leur secteur. Un texte d'un maximum d'une colonne (plutôt moins) est souhaitable pour pouvoir tout publier.

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, «Service spécial LDLN» (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2e). C.C.P. LYON 156-64.

- 1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt-cinq ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 30 F.
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**: PAR J. Vallée. Franco : 9 F.
- 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Henry DURRANT. Franco : 34 F.
- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 34 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «Le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 35 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).
- 6/ **Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE»** par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres, des cas importants dont notre revue a traités. (Trancas et Santa Isabel en Argentine, Taizé, Le Malmont près de Draguignan, et les cas de l'Aveyron dont un dessin illustre la couverture de cet ouvrage). Franco : 35 F.
- 7/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 35 F. C'est la suite, en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.
- 8/ **LES O.V.N.I.s : MYTHE OU REALITE ?** par J. Allen HYNEK. Franco : 11 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.
- 9/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. Franco : 36 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.
- 10/ **LE NOUVEAU DEFILÉ DES OVNI**, par J.C. BOURRET. Franco 41,50 F. Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. Poher, P. Guérin, et J.P. Petit.
- 11/ **LE COLLEGE INVISIBLE**, par Jacques VALLEE. Franco : 33 F. Citons parmi ses chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage - La fonction d'Oemii - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. Geller ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir.

12 / **FACE AUX EXTRA-TERRESTRES**
par Ch. Garreau et R. Lavier (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). Franco : 46F.

QUATRE NOUVEAUTES :

- 1/ **A LA RECHERCHE DES OVNI** par J. SCORNAUX et Ch. PIENS
Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'œuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente.
Franco : 10 F.
- 2/ **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI** par la Société Belge d'études des phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD.
Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles.
Franco : 56 F.
- 3/ **LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST**
par Ion HABANA et J. WEVERBERGH.
Franco : 49 F.
- 4/ **LES ETRANGERS DE L'ESPACE**
par Donal E. KEYHOE
Franco : 40 F.

ANNONCES

Notre ami et collaborateur Aimé MICHEL, est à la recherche du livre suivant : «**LES ORIGINES DE L'ODYSSEE**, le fantastique et le sacré», par Gabriel GERMAIN (PUF 1954). Au besoin Aimé MICHEL se contenterait d'un prêt de un ou deux mois. Merci à celui de nos amis qui pourrait le dépanner, soit par des recherches (ce livre est introuvable nous dit-il) soit en le lui prêtant.

M. TRUC professeur de russe (Mme Truc est professeur d'italien) est de retour d'URSS d'où il vient de passer trois ans comme professeur. Une première année dans le Caucase à une centaine de kilomètres de la frontière chinoise, et deux ans dans le Caucase en Géorgie.

Il met ses services linguistiques au service de ce que pourraient nous communiquer nos correspondants. Par ailleurs il s'intéresse beaucoup et avec succès au déchiffrement d'écritures ou de textes difficiles, de documents et écritures «extra-terrestre». Sa documentation est considérable avec un classement très ordonné.

Pour tous ceux qui auraient des documents à soumettre s'adresser au siège de la revue qui transmettra.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1er trimestre 1977.